

LUNDI 4 MAI 2020

L'ECONOMISTE



Centre de Management de la Qualité
Certifié par le Centre de Management de la Qualité
RENTAS 1997/05/14/2000

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Information

MAIS où va-t-on!? En matière d'information des citoyens, le gouvernement accumule les fautes.

Accès à l'information? Une année de retard. Pas une sanction contre les administrations qui auraient dû y veiller. Ce cas dira si le Maroc mérite de rejoindre ses pairs ou s'il faut l'enfermer avec la Corée du Nord. Ce n'est pas rien pour un pays chatouilleux de son image.

Confinement et couvre-feu. Le gouvernement se prend les pieds dans le tapis. La première fois, il oublie qu'il faut informer les citoyens: il confine les médias. Il a fallu l'intervention forte et discrète de l'Istiqlal pour corriger cette bêtise. Puis, en une heure de temps, il interdit les journaux de papier, jetant à la rue tout un secteur, les impressions. Même topo trois semaines plus tard où quelque gribouille écrit n'importe quoi dans le texte officiel du couvre-feu. Corrigé plusieurs fois, il n'est pas meilleur.

Puis ne voilà-t-il pas, une tentative de faire passer un texte «anti-fake news», sous prétexte d'un «vide juridique». A qui veut-on faire croire que le droit marocain ne sanctionne pas déjà la pédophilie, la violence, la diffamation, etc?! Même le boycott aurait pu être saisi par la loi commerciale. La police aurait dû rechercher les maîtres de ce jeu. Mais non. Le gouvernement a regardé ailleurs pendant des mois. Ceux qui, comme le ministre Bous-saïd, ont tenté de résister contre la démolition de l'économie nationale, ont été priés de se taire.

Ce même gouvernement, ou peu s'en faut, veut en faire un délit, s'il passe par le net. Il est évident que les objectifs ne sont pas les «infx». Preuve en est l'absence de respect des procédures et usages.

Le projet a été retiré. N'en doutons pas une seconde, il reviendra. □

Nadia SALAH

Covid-19/Enquête Sunergia-L'Economiste

Gagner moins, dépenser plus

- Les plus pauvres sont les plus touchés

- Poursuite du confinement: oui à 96%

Voir pages 2 & 4



La garantie CCG pas toujours suffisante

CERTAINS dirigeants de PME ont été surpris de devoir présenter des cautions supplémentaires pour bénéficier des crédits de trésorerie garantis à 95% par la Caisse centrale de garantie (CCG). Il ne s'agit point de frilosité, estiment des banquiers. La caution de l'Etat n'exclut pas une analyse de la solvabilité des emprunteurs. L'engagement de l'entrepreneur est jugé

tout aussi important. Les banques redoutent en effet que les «crédits-covid» ne soient assimilés à des subventions et n'entraînent une vague d'impayés. Connaissant la lourdeur des procédures de recouvrement, certaines exigent des couvertures supplémentaires. Toutefois, le secteur joue le jeu puisque le taux de rejet des dossiers Damane Oxygène s'établit à 1,4%. □

Voir page 7

- Emprunts extérieurs: Benchaâboun valide avec les députés

Voir page 6

- Gaz butane: Des stocks jusqu'au 1er juin!

Voir De Bonnes Sources

- Contamination et décès dans le monde

Voir page 22

Des facteurs de production plus efficaces

Par Mohamed AÏT MARTI

Voir pages 20 & 21





Enquête Sunergia-L'Economiste

Les revenus baissent pour (presque) tout le monde

• Mais moins on gagne, plus la chute est fréquente

• Le profil social ressemble-t-il encore à ce que le Maroc dit de lui-même?

• Les plus de 65 ans ont une place à part

BIEN sûr moins on gagne plus l'impact est dur. Sur le fond, 60% des gens ont vu leurs gains diminuer, mais quand on touche moins de 2.000 DH, c'est-à-dire moins

que le SMIG, ils sont 87% à dire qu'ils ont perdu peu ou prou de leur revenu! Autrement dit, presque tous. Cela fait un gros tiers au-dessus de la moyenne nationale.

Le cafoillage dans les distributions d'aides financières n'a pas arrangé les affaires des 3 millions de familles de l'informel qu'il fallait servir. Le raidissement administratif qui a suivi n'a pas arrangé les choses.

Avant de continuer, notons qu'il y a des personnes déclarant qu'elles gagnent plus. Leur part est cependant si petite que leur présence n'a pas signification.

Ce sont les plus de 65 ans qui

Fiche technique

LA présente enquête est la troisième d'une série qui suit l'opinion publique marocaine depuis le 1er avril 2020. Elle se déroule sur le web les répondants s'auto-administrent le questionnaire.

Pour la présente phase, 1.495 personnes ont répondu valablement.

Nous avons 43% de femmes et bien sûr 57% d'hommes. 37% ont de 18 à 24 ans ; 27% de 25 à 34 ans ; 15% de 35 à 44 ; 8% de 45 à 54 ans ; 7% ont de 55 à 64 ans et 4% ont plus de 65 ans.

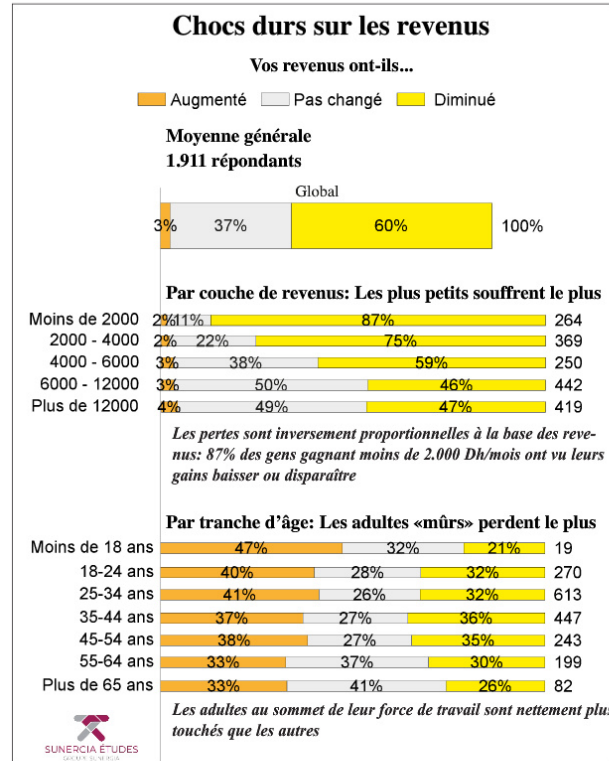
Ont été ajoutés, 50 jeunes de moins de 18 ans qui ont répondu valablement. Ils apportent en quelque sorte une mini-mini touche de jeunesse qu'il n'y avait pas dans l'enquête précédente, laquelle commençait au-delà de 18 ans. Mais on ne peut pas commenter valablement ce qui se passe dans ce groupe de jeunes personnes: la marge d'erreur y est de plus ou moins 14.

Les dix régions sont:
Casa Settat: 25%
Rabat Salé Kénitra: 18%
Beni-Mellal Khénifra: 4%
Fès Meknès: 15%
Souss Massa: 7%
Tanger Tétouan Al Hoceïma: 11%
Oriental: 6%
Marrakech Safi: 10%
Drâa Tafilalet: 2%

Marge d'erreur selon la taille d'échantillon

Echantillon	Marge d'erreur
35	+/-16,6
50	+/-13,8
70	+/-11,7
100	+/-9,8
150	+/-8,0
200	+/-6,9
400	+/-4,9
500	+/-4,4
650	+/-3,8
800	+/-3,5
1000	+/-3,1

Région sud: 2%
Si nécessaire, les régions ont été regroupées en trois pour améliorer le sens des données.
En ce qui concerne les revenus: 22% de l'échantillon gagne moins de 2.000Dh
24% a entre 2.000 et 4.000 Dh
15% a entre 4.000 et 6.000 Dh
21% gagne entre 6.000 et 12.000Dh
18% gagne plus de 12.000Dh.



disent le plus souvent gagner plus avec le covid-19 qu'avant: 9% d'entre eux.

C'est chez eux que l'on remarque le plus grand nombre de répondants affirmant que leur revenu n'a pas changé. Les gains de 59% d'entre eux n'ont pas bougé. Ce qui met cette classe d'âge dans une situation différente du reste de la population.

La différence est assez importante pour que l'on s'y arrête. Aurions-nous là un effet des retraites: mensualités stables, que l'inflation ne ronge pas, puisque depuis deux décennies il n'y a plus d'inflation significative?

Cela vient-il d'un autre phénomène? Comment savoir? A la fin de cet article, il y a un espace courrier pour ceux de nos lecteurs qui voudraient apporter leur contribution à ce dossier un peu mystérieux.

Quoi qu'il en soit, si l'explication des retraites est correcte, alors le profil social du Maroc ne ressemblerait plus à ce qu'il dit de lui-

même. Ce ne serait pas le premier cas où les Marocains n'ont pas une idée claire de leur réalité. Heureusement, les changements sont allés dans le bon sens.

Pour revenir aux pertes essayées par les gens à cause du confinement, on voit que dans la force de l'âge, de 18 à 54 ans, la majorité, courte ou large, est concernée par la baisse de ses gains. L'enquête ne permet pas d'évaluer de combien ils sont amputés. On sait par les travaux du HCP que la croissance sera amputée de 8,9%, ce qui est énorme. Ce chiffre est deux fois plus important qu'il ne l'était début avril.

Les autres classes de revenu sont aussi touchées par les amputations de ressources, mais nettement moins.

Curieusement, les femmes sont un peu plus touchées que les hommes. Néanmoins la différence est faible: juste deux points. □

N.S.
→→→

ENTREPRISES & TPME, LE DÉCOUVERT, OXYGÈNE POUR VOUS DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE

En cette période de crise, Bank Of Africa s'engage à vos côtés en mettant à votre disposition le découvert **Oxygène**.

- Un crédit à **taux bonifié** pour couvrir les charges courantes de votre entreprise (salaires, loyers, achats nécessaires de matières...)
- Un crédit souple et un **remboursement différé** à fin 2020 avec possibilité de **rééchelonnement** en cas de besoin

Pour toute information et pour le montage de vos dossiers de crédit, contactez votre conseiller clientèle.

0522 49 85 85



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP





Enquête Sunergia-L'Economiste Ramadan confiné? Bof!

Tous mobilisés contre
le coronavirus

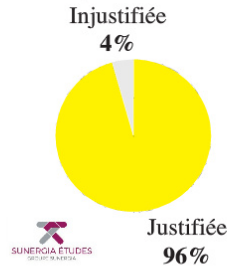


• Dommage pour la prière et les concerts

Si les enquêtés approuvent à 96% la poursuite du confinement, en revanche les opinions sont plus contrastées pour passer un ramadan confiné. C'est aux femmes que cela déplaît le plus alors que la moitié des hommes affirment que «c'est un peu pareil».

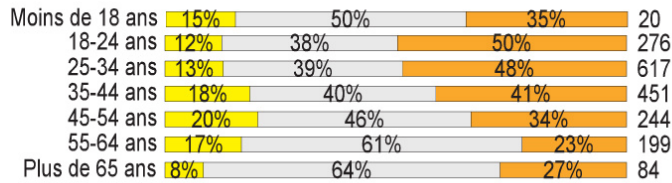
La poursuite du confinement jusqu'au 20 mai, est-elle justifiée ou non?

1.911 répondants



Pour les Marocains, « il n'y a pas photo », la santé passe avant l'économie. La marge d'erreur est très inférieure à plus ou moins trois, ce qui veut dire que les opposants au confinement sont à la limite basse de la signification

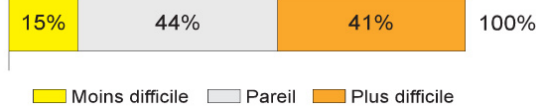
Le 2e mois de confinement coïncide avec le Ramadan, pour vous, cela le rend....



C'est par tranches d'âges, que les résultats sont les plus diversifiés... sauf qu'ils ne le sont pas beaucoup! Attention: le sous-groupe des moins de 18 ans n'est pas assez nombreux pour en déduire un comportement

Ceux et celles qui trouvent que c'est mieux avec Ramadan, sont ultra-minoritaires. Il n'y a pas de comportement spécifique à noter dans cette catégorie. Evidemment la grande majorité est de l'autre côté

Moyenne sur l'ensemble de l'échantillon de 1.911 répondants



du spectre. Les jeunes adultes, les 18-34 ans, sont ceux qui aiment le moins cette concomitance entre le confinement et le Ramadan. Surtout qu'il n'est pas question de sortir la nuit pour faire le tour des concerts ou pour aller prier à la mosquée: c'est le couvre feu. On sait depuis les «Enquêtes sur les jeunes marocains», qu'ils sont plus portés que leurs aînés à suivre les rites, notamment d'aller à la mosquée pour prier (https://www.leconomiste.com/sites/default/files/enquete_jeunes_2011.pdf). Cependant, le phénomène religieux a un peu baissé ces deux dernières années, dans une jeunesse très désenchantée, convaincue qu'elle n'a pas sa place au Maroc <https://www.leconomiste.com/article/1032573-enquete-l-economiste-sunergia-comment-reenchanter-notre-jeunesse>

En fait, ramadan et le confinement divisent les Marocains en deux parties presque égales, quelle que soit leur position sociale, leur âge ou leur lieu d'habitation. □

N.S.

On gagne moins, on dépense plus...

• Un gros tiers des Marocains ont réduit leurs dépenses et...

• .. Un petit tiers dépense plus

• Danger de déstabilisation

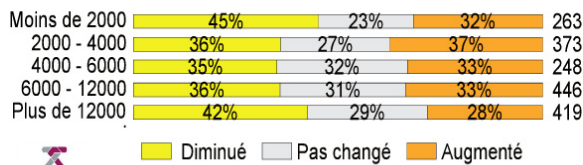
LA règle d'or des budgets bien tenus ou terriblement contraints, c'est de tenir en relation étroite les recettes et les dépenses. On sait que 60% des répondants ont vu leurs gains baisser (voir ci-contre), mais les dépenses de 33% d'entre eux ont augmenté.

En moyenne, 39% ont réduit leur budget, 33% ont dépensé plus et le reste, 29% n'a pas changé ses habitudes. L'enquête ne permet pas de dire si les familles ou les personnes

Depuis le début du confinement, diriez-vous que vos dépenses ont ...

Les plus riches presque alignés sur les plus pauvres!

1.911 répondants



Du côté des dépenses le niveau de revenu ne présage pas de leur réduction. Un gain de moins de 2.000 DH entraîne une baisse des sorties presque équivalente à celle des plus riches

ont été ébranlées. Mais on sait qu'un grand nombre ont demandé le report des échéances de crédits.

Les célibataires tiennent moins bien leurs finances que les gens mariés. En cela rien de très étonnant. Les personnes les plus pauvres celles qui gagnent moins et celles qui gagnent le plus sont au-dessus de la moyenne nationale en ce qui concerne les économies. Les tranches de revenus moyens ont du mal à tenir les lacets de leur bourse. C'est aussi là que l'on voit des frais en hausse.

Difficile d'expliquer ce phénomène, sauf à dire que si le confinement dure, les familles marocaines seront inévitablement déstabilisées, peut-être pour longtemps. □



Lundi 4 Mai 2020



UN PREMIER TRIMESTRE EN HAUSSE POUR MUTANDIS

Opérant dans l'industrie des produits de consommation courante des ménages, Mutandis réalise une hausse sur la quasi-totalité de ses gammes de produits, malgré un mois de mars perturbé par l'état d'urgence sanitaire dans le monde.

Révision de la guidance : la guidance chiffrée pour les résultats 2020, publiée le 14 février dernier à l'attention des gérants de portefeuille et analystes financiers, doit être suspendue temporairement en l'absence de visibilité sur la date de retour à la normale. Cependant, tout en assurant la sécurité de ses 3100 collaborateurs, Mutandis vise à terminer l'année 2020 sans impact significatif de l'épidémie, et à réaliser des chiffres similaires à ceux de 2019.

Chiffre d'affaires consolidé : 333 MDH (+6%)

Le chiffre d'affaires (CA) du premier trimestre 2020 s'élève à 333 MDH (+6% vs T1 2019), tiré essentiellement par la hausse des volumes des détergents et des jus de fruits.

Détergents : 165 MDH (+12% vs T1 2019)

- Nos marques propres réalisent une performance remarquable (+12% vs T1 2019), tirée par les volumes de poudre main et d'eau de Javel ;
- Par catégorie : le chiffre d'affaires poudre main Magix progresse de +34% sur le trimestre. L'eau de Javel et le nettoyant ménager Maxis progressent respectivement de +37% et +20% sur le trimestre ;
- En volume, les marques propres sont en hausse de +14% par rapport au T1 2019.

Produits de la mer : 96 MDH (+1% vs T1 2019)

- Les ventes de conserves de sardine et de maquereau enregistrent une baisse de -4%, ralenties par le confinement des pêcheurs de la pêche côtière traditionnelle. Depuis mi-avril cependant, la pêche côtière reprend progressivement son activité ;
- Les volumes (nombre de boîtes) sont en baisse de -8%, reflétant une plus grande proportion de produits à haute valeur ajoutée (consommation de poisson par boîte supérieure) ;
- Les ventes de produits accessoires sont en forte hausse, reflétant le choix de maintenir en activité l'un de nos deux bateaux modernes (RSW) durant le T1. L'an dernier les deux étaient en maintenance en même temps durant T1.

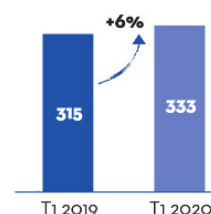
Bouteilles alimentaires : 53 MDH (-7% vs T1 2019)

- Le chiffre d'affaires n'est pas un indicateur pertinent pour la gamme des bouteilles et bouchons, étant indexé sur les variations de la matière première (PET essentiellement) ;
- La baisse du coût de la matière première entraîne un chiffre d'affaires en baisse de -7% sur le trimestre, sans impact aucun sur la marge en dirhams de cette gamme ;
- Les volumes du premier trimestre sont en hausse de +4% en cumul des bouteilles et des bouchons.

Jus de fruits : 19 MDH (+22% vs T1 2019)

- Les jus de fruits réalisent une bonne performance grâce essentiellement aux ventes de nos marques propres sur le marché marocain (+25% vs T1 2019). La hausse est d'autant plus satisfaisante qu'elle fait suite à une hausse de +70% lors du T1 2019 vs T1 2018 ;
- La hausse est tirée par le premium (100% jus), ainsi que par Vitakid's qui connaît un franc succès depuis son lancement ;
- Les volumes vendus progressent de +22% sur le trimestre.

Chiffre d'affaires (en MDH)



Part CA T1/ CA annuel

%	2017	2018	2019
CA T1/CA Annuel	22%	20%	22%

Capex et Dette nette

- Investissements T1 2020 : 16 MDH.
- Dette nette bancaire à fin mars 2020 : 333 MDH (vs 285 MDH à fin mars 2019).

Chiffres au 31/03/2020 non audités

MARQUES PROPRES



Mutandis : 22, boulevard Abdelkrim El Khattabi - Casablanca, Maroc - Téléphone 05 22 98 43 88
 Contact investisseurs : fmediouni@mutandis.com

www.mutandis.com

Emprunts extérieurs

Benchaâboun valide avec les députés



- Les montants à mobiliser cette année ne sont pas encore fixés
- Le ministre tente une approche avec les banques
- Les chiffres des Finances sont alarmants!

MOHAMED Benchaâboun a été encore une fois, jeudi dernier, devant la Commission des finances et en séance plénière de la Chambre des représentants. Objectif: l'examen et l'adoption du projet de loi 26.20 portant approbation du décret-loi relatif au dépassement du plafond des emprunts extérieurs, conformément à l'article 81 de la Constitution. Celui-ci stipule que «le gouvernement peut prendre, dans l'intervalle des sessions, avec l'accord des commissions concernées des deux Chambres, des décrets-lois qui doivent être, au cours de la session ordinaire suivante du Parlement, soumis à la ratification de celui-ci». Les députés ont adopté le projet de loi au sein de la Commission des Finances comme en séance plénière. Le ministre doit refaire le même exercice à la Chambre des conseillers.

Concrètement, il s'agit d'accorder au gouvernement l'autorisation d'emprunter des sommes supérieures aux 31 milliards de DH permis par la Loi de finances en vigueur. Pour le ministre, Rabat jouit encore de la confiance des institutions financières internationales. Ce qui lui permet d'obtenir des financements à des conditions internationales. «Pour l'heure, nous n'avons pas encore fixé les niveaux des montants à mobiliser cette année. Cela est dû notamment aux difficultés d'évaluations précises de l'impact de la pandémie sur l'économie et par conséquent sur les réserves en devises», précise le ministre. En attendant, le Maroc a procédé à un tirage sur la Ligne de précaution et de liquidité (LPL) pour un montant de 3 milliards de dollars, mis à la disposition de Bank Al-Maghrib. «Ce retrait n'interdit pas au Maroc de prendre une nouvelle LPL», tient à préciser le ministre. Il a fait de même en utilisant les 275 millions de dollars de la Banque mondiale pour la gestion des risques



«A la sortie de la crise, tout le monde doit être capable de se relever et d'avancer. Car, lorsqu'on est plongé dans un immobilisme économique, le redémarrage est difficile. Il faut le réussir secteur par secteur», insiste Mohamed Benchaâboun devant les députés (Ph. Bziouat)

de catastrophes. «Nous y avons introduit la pandémie Covid-19», a lâché le ministre, qui a, par ailleurs, rassuré les députés que le volume de la dette extérieure ne dépasse pas 20% de l'endettement du Trésor. Au cours des débats en Commission, il a abordé d'autres points dont les plus importants sont les suivants.

■ **Les dernières données des Finances:** L'impact de la pandémie sur des pans entiers de l'économie se précise de plus en plus. En effet, les exportations ont dégringolé de 50%

en mars et de 80% au 23 avril dernier, notamment dans les industries de transformation et le textile. Pareil pour les importations qui ont reculé de 16% en mars et de 43% en avril. Le tourisme et l'aérien sont presque à l'arrêt, les transferts des MRE ont baissé de 10% depuis le début de l'année. En avril, la diminution attendue sera plus importante, a déploré Mohamed Benchaâboun. Le tableau s'assombrit avec l'arrêt total de l'industrie automobile, avec toutefois, une lueur d'espoir: ce secteur se prépare à reprendre ses activités au cours

des jours à venir, relève le ministre. Quant au secteur de l'aéronautique, il a reculé de 80%. Par ailleurs, la consommation électrique a baissé de 13%. Si le confinement dure encore, les choses vont se corser.

■ **Les banques suscitent des interrogations:** Au cours des discussions, des députés ont reproché aux banques de ne pas jouer le jeu. Pour eux, ces établissements doivent adhérer aux mesures prises dans le cadre du Comité de veille économique (CVE). Le ministre, qui est sensible «aux remarques des citoyens et des députés», a rappelé la nécessité de trouver une solution au problème de communication, à l'aspect technique et à l'axe de solidarité. Il devait rencontrer les banquiers au cours du week-end dernier pour justement aborder ces questions. En attendant, il affiche son approche: «la meilleure façon de sortir vainqueur de cette crise est que les partenaires partagent la solidarité. Chacun doit faire un effort. Si c'est d'un seul côté, en faisant pression sur les banques, demain, elles deviendront faibles. Ce qui posera un grand problème à l'économie nationale. C'est la même chose pour l'Etat s'il est le seul mis sous pression», a affirmé Mohamed Benchaâboun. Son vœu est qu'à «la sortie de la crise, tout le monde soit capable de se relever et avancer. Car, lorsqu'on est plongé dans un immobilisme économique, le redémarrage est difficile. Il faut le réussir secteur par secteur».

■ **Le rééchelonnement dessert l'image du pays:** A un député qui a demandé au ministre des Finances de s'aligner à ses homologues africains qui ont réclamé aux institutions financières internationales un report des échéances de leurs dettes, le ministre n'a pas fait dans la dentelle. Pour Mohamed Benchaâboun, le rééchelonnement de la dette implique un recul dans le classement par pays et la perte de confiance de la communauté financière internationale. Pour cette dernière, le message est limpide: le pays traverse des difficultés financières. Dans ce cas, il vaut mieux prendre un nouveau crédit pour rembourser l'ancien que demander un rééchelonnement de la dette, conseille-t-il. □

Mohamed CHAOUI



Souveraineté

MOHAMED Benchaâboun répète à qui veut l'entendre que «le maintien du niveau des réserves en devises est très important puisqu'il garantit la souveraineté du pays. C'est le risque le plus important». En plus, la baisse de ces réserves ne permettra pas au Maroc d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'étranger. Il faudra qu'il puisse assurer la couverture de ses besoins, particulièrement l'importation des biens d'équipement, des produits alimentaires et énergétiques. Cette situation vient de l'impact de la pandémie sur les secteurs pourvoyeurs de devises, particulièrement le tourisme, les investissements directs étrangers, l'export et les transferts des MRE. □

Lundi 4 Mai 2020

Tous mobilisés contre
le coronavirus

ÉVÉNEMENT

Crédit Covid

La garantie CCG nécessaire, mais pas suffisante

➔➔➔

• Pour certains cas, il peut être exigé des cautions personnelles

• La gestion des impayés trop lourde, d'où cette précaution

• Le taux de rejet se limite à 1,4% pour la formule

«Oxygène»

D'APRÈS le premier relevé de Damane Oxygène, 9.000 demandes d'un montant global de 3,7 milliards de DH ont été adressées aux banques. Très rapidement, le gouvernement a déployé ce mécanisme pour venir en aide aux entreprises de moins de 500 millions de DH de chiffre d'affaires dont les revenus se sont effondrés en raison de la pandémie. Celles disposant de crédits court terme auprès des banques pourront mobiliser jusqu'à 20 millions de DH de trésorerie et un montant maximum 5 millions de DH pour celles n'ayant pas de lignes de fonctionnement, pour faire face aux charges courantes (salaires, règlement des fournisseurs, etc). L'écrasante majorité des demandes (97%) porte sur des montants de moins de 2 millions de DH. Pour ces découverts exceptionnels garantis à 95% par l'Etat, les banques bénéficient de la délégation de la Caisse Centrale de Garantie (CCG). Ce niveau de couverture du risque est censé encourager les banques à fluidifier le soutien aux entreprises fragilisées. Si l'on s'en tient au taux de rejet qui se limite à 1,4%, elles font plutôt le job. Garantie de la CCG ou pas, l'instruction des dossiers se fait avec la même rigueur et la même grille. Garantie de l'Etat ne signifie pas déroger à l'orthodoxie de l'analyse du risque. Ainsi, certains dirigeants de PME ont été surpris de devoir engager une caution personnelle pour bénéficier de ces prêts.

Au lancement du dispositif, les banquiers avaient prévenu qu'ils ne sacrifieraient pas le risque pour renflouer les entreprises, surtout si elles affichaient une situation bilanciale déséquilibrée avant la crise. «La garantie de l'Etat ne dispense pas de l'analyse de la solvabilité de l'en-

Affectation de Damane Oxygène

- Les frais du personnel ;
- Les loyers relatifs aux locaux exploités par l'entreprise ;
- Les factures d'eau, électricité, énergie, télécom... ;
- Les dépenses d'entretien et réparation ;
- Les dépenses d'obligations légales tels que les assurances, les droits de douane... ;
- Les charges sociales et fiscales dont le paiement ne peut pas être différé ;
- Les achats de matières et fournitures prioritaires et nécessaires pour le maintien de l'activité de l'entreprise⁽ⁱ⁾

(i) : A noter que les achats de matières et fournitures à financer par le découvert exceptionnel doivent être commandés ou à commander (via bon de commande/marché) au titre de l'activité de l'exercice 2020 et non encore réglés au moment du dépôt de la demande auprès de la banque. Le montant finançable de ces achats ne doit pas dépasser 50% au maximum du montant du découvert exceptionnel.

prise. Par ailleurs, l'engagement du client est très important», estime un banquier. Certaines exigences ont du mal à passer auprès des entreprises. «Il est inacceptable que des banques exigent des cautions personnelles en plus de la garantie CCG», regrette la dirigeante d'une TPE qui a dû engager une caution solidaire pour un prêt de 300.000 DH. Dans certains cas, il est demandé l'aval et caution et le nantissement du fonds de commerce.

Contrairement à Damane Intelaka pour laquelle il a été expressément demandé aux banques de ne pas exiger des cautions personnelles, il n'y a rien de tel concernant Damane Oxygène. La Caisse Centrale de Garantie n'exige aucune sûreté en contrepartie de Damane Oxygène mais la banque dispose d'une liberté totale d'appréciation. Les clients mal notés ou par exemple, les entreprises qui ont entamé une procédure de sauvegarde juste avant la crise sont susceptibles d'être recalés. Le comité de crédit peut aussi exiger des sûretés à une entreprise saine, qui est juste fragilisée par la crise.

La crainte de certains banquiers est que les crédits Covid ne soient assimilés à des subventions et n'entraînent une hausse des impayés. «C'est quelque chose de dur à faire comprendre au client mais, les banques ont aussi leurs propres contraintes». Les crédits de trésorerie Oxygène sont tirables après épuisement des lignes existantes. Cependant, leur remboursement est

prioritaire sur tous les autres crédits. En cas d'impayé, la procédure est

identique à celle des autres produits garantis par la CCG c'est-à-dire que la banque récupère 50% de la garantie sur le champ et le reliquat une fois qu'elle aura épuisé toutes les voies de recouvrement, ce qui peut prendre plusieurs mois. Entre temps, elle doit déclasser tous les prêts du client et les provisionner. «Ce sont des ressources qui pourraient être allouées à d'autres entreprises», indique un professionnel. La pandémie coronavirus a de nouveau mis en exergue la crise de confiance dans la relation banque/client ou plutôt mis en lumière la mauvaise compréhension du fonctionnement que chaque partie a de l'autre. Il y a probablement un problème de pédagogie. □

F.Fa

➔➔➔

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration
Direction des Entreprises
Publiques et de la Privatisation



المملكة المغربية
السلطنة المغربية
مملكة المملكة المغربية
المملكة المغربية
مملكة المملكة المغربية
المملكة المغربية
مملكة المملكة المغربية
المملكة المغربية

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avis n° 13 du Conseil National de la Comptabilité explicitant les incidences comptables de la pandémie du Covid-19

L'épidémie du Covid-19, qui continue de se répandre dans le monde, est un événement d'une gravité exceptionnelle et ayant des conséquences sanitaires, sociales, économiques et financières, affectant l'activité économique et sociale en général et celle des entreprises en particulier.

Tenant compte des mesures de soutien déjà prises en faveur des entreprises en difficulté, celles-ci devraient être accompagnées pour sauvegarder les emplois, par la mise en place d'un cadre comptable approprié permettant d'adapter les modalités de traitement comptable de certaines opérations au contexte actuel qui revêt un caractère exceptionnel et inédit.

A cet effet, le Conseil National de la Comptabilité (CNC) a été saisi, en date du 20 avril 2020, par le Comité de Veille Économique en vue de proposer un avis régissant le traitement comptable dérogatoire de certaines opérations.

A ce titre, et conformément à l'article 5 du décret-loi n° 2.20.292 portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, il a été dérogé à la procédure normale relative à l'adoption des avis du CNC prévue par le décret n° 2.88.19 instituant ce Conseil.

Ainsi, le CNC a émis, le 29 avril 2020, l'avis n° 13 explicitant les incidences comptables de la pandémie du Covid-19. Cet avis, élaboré en concertation avec l'Ordre des Experts Comptables, a été examiné par le Comité Permanent dudit Conseil, réuni le 23 avril 2020 et porte sur :

- Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation des charges et pertes spécifiquement liées à la pandémie et supportées au cours de l'exercice clos en 2020 ;
- Les effets sur l'évaluation des risques et des charges rattachés à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- L'information à mentionner dans l'Etat des Informations Complémentaires au titre des événements postérieurs à la date de clôture (31 décembre 2019) ;
- Le principe de continuité d'exploitation ;
- Les cas des entités dont la date de clôture de l'exercice intervient après le 31 décembre 2019.

Lundi 4 Mai 2020

ÉVÈNEMENT

Mesures anti-Covid-19

Laftit remet les pendules à l'heure

• **Les aides dans le secteur informel sont destinées à ceux ayant perdu leurs revenus**

• **L'interdiction du transport entre les villes vise à stopper les contaminations**

• **Cure d'amaigrissement pour les collectivités territoriales**

«LA philosophie des aides provinciales destinées aux ménages du

secteur informel est simple: cibler les personnes qui ont perdu leurs revenus à cause de la pandémie. Il ne s'agit pas d'aider les pauvres», a martelé Abdelouafi Laftit, lors de la réunion de la Commission de l'Intérieur de la Chambre des représentants mercredi dernier⁽¹⁾. Une manière de corriger une perception très répandue, même chez les parlementaires qui s'étaient étonnés de voir que des personnes pauvres n'ont pas touché d'argent alors que d'autres qui ne sont pas dans le besoin ont été servies. Il a toutefois reconnu que dans le lot, des personnes ont pu passer entre les filets. Car,

il n'est pas aisé de servir des aides à 4,3 millions de personnes dont 2,3 millions possèdent des cartes de Ramed valables. Pour l'indemnisation des travailleurs du secteur formel affiliés à la CNSS, il y a eu quelques malentendus. En effet, des personnes ont demandé à leur patron de bénéficier de 2.000 DH et rester à la maison. Or, cette mesure n'a pas été faite pour choisir de ne pas travailler tout en gagnant de l'argent, s'est exclamé le ministre.

Lors de cette réunion qui aura duré plus de 2 heures, il a abordé l'étape de déconfinement mais sans

en donner les détails attendus par les députés. Il s'est contenté de leur rappeler que le Comité de Veille Économique (CVE) prépare les scénarios de sortie de la crise et la relance de l'économie. Plusieurs facteurs interviennent dans ce processus dont le niveau de contamination dans notre pays. «C'est prématuré de vous en parler, mais le moment venu, nous discuterons de ce sujet», a noté le ministre qui a abordé d'autres points importants.

(1) Il s'agit de l'examen du projet de loi n° 23.20 portant ratification du décret-loi édictant les dispositions particulières à l'état d'urgence sanitaire.

■ **L'interdiction du transport entre les villes ne sera pas levée en premier**

(Ph. L'Economiste)



Si le transport urbain par autobus et taxis a été maintenu, avec une réduction afin d'éviter la contamination, il en va autrement pour la circulation entre les villes. Les autorités interdisent le transport public et privé des personnes entre les régions, celui des marchandises est très encadré. Dans ce dossier, le ministre de l'Intérieur est catégorique: «la levée du transport entre les villes ne doit pas être parmi les dispositions à prendre au début du déconfinement. Il suffit qu'il y ait une personne affectée qui se déplace pour introduire le virus dans la communauté. C'est pour cela qu'il est sage de patienter».

■ **Souks hebdomadaires pénalisés**

(Ph. Jorf)



La population rurale va une fois par semaine pour acheter les provisions de la semaine. Sauf que ces souks sont également des lieux où cette population est privée de vendre des poules, des lapins, des bovins... Le ministère de l'Intérieur a pris conscience de cette difficulté et travaille sur ce dossier. L'idée est de trouver une solution appropriée permettant aux souks de travailler sans qu'il y ait un danger pour la santé des citoyens.

■ **Les collectivités territoriales appelées à se serrer la ceinture**



(Ph. L'Economiste)

Sur le plan budgétaire, Abdelouafi Laftit a été on ne peut plus clair: les semaines à venir seront encore plus difficiles. Leurs ressources propres comme celles transférées par son département (TVA) vont chuter. Donc, pour 2020 et l'année prochaine, il ne faudra pas s'attendre à des dotations similaires à celles du passé. Les collectivités territoriales doivent se serrer la ceinture et rationaliser leurs dépenses. Ainsi, avec l'Intérieur, elles doivent faire preuve d'une intelligence collective en réfléchissant ensemble aux solutions alternatives. C'est le cas au niveau des dépenses où il sera impératif de ne garder que ce qui est prioritaire. «Nous devons trouver comment sortir de cette période avec le minimum de dégâts. Les demandes des collectivités vont augmenter et les besoins aussi», a souligné le ministre.

■ **Tunnels de désinfection interdits**

Le ministre de l'Intérieur a fourni aux députés des éléments sur l'interdiction des passages de désinfection. Le projet initial a été développé par

Mesures anti-Covid-19

Lafit remet les pendules à l'heure

(Ph. L'Economiste)

des jeunes promoteurs et sa production a été multipliée, avec une commercialisation poussée. A partir de ce moment-là, il fallait édicter des normes en la matière. Le Maroc, à l'instar d'autres pays, n'en disposait pas. Idem pour les produits utilisés dans ces tunnels de désinfection qui n'étaient pas maîtrisés. Ils pourraient constituer un danger pour les usagers, surtout que ces passages donnent aux utilisateurs le sentiment d'être protégés. D'où l'interdiction de les utiliser dans les endroits publics.



niste de l'Intérieur a été clair: «la sécheresse et la pandémie obéissent à des logiques et des mécanismes différents. Il est donc impensable d'aider la sécheresse par les fonds du Covid-19».

M.C.

■ Des arrestations à la clé



(Ph. Jurif)

Le ministre de l'Intérieur a relativisé l'ampleur des arrestations des personnes qui ne respectent pas les consignes de l'état d'urgence sanitaire. Pour lui, à peine une vingtaine de personnes par ville sont concernées. Ce chiffre est calculé sur la base du nombre total estimé à plus de 80.000 individus arrêtés sur l'ensemble du territoire, divisé par 40 jours et par une centaine de villes.

Pour Lafit, l'objectif de cette opération est de pousser les citoyens à rester à la maison. Selon les chiffres de mercredi soir, 4.289 personnes ont été interpellées au cours des dernières 24 heures dont 2.179 ont été placées en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les parquets. Ce qui donne un total de 85.778 individus interpellés au niveau de l'ensemble des villes du pays depuis le début de l'état d'urgence sanitaire.

■ Pandémie vs sécheresse

Un député avait suggéré d'utiliser une partie des ressources du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie pour lutter contre la sécheresse. Sur cette question, le mi-

L'eau facteur de prévention contre le COVID-19



La pandémie COVID-19 a été déclarée «urgence de santé publique de portée internationale» (USPPI) par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en janvier 2020, et le virus touche désormais tous les pays et territoires.

Nous vivons un moment énigmatique et sidérant qui nous met à l'épreuve entre difficultés et solidarités.

A ce titre, COALMA salue d'une part la stratégie nationale et les mesures concrètes adoptées par les pouvoirs publics pour faire face à la pandémie et d'autre part les actions citoyennes spontanées.

Nos remerciements vont à toutes celles et ceux qui agissent et veillent, avec abnégation, à sauver des vies au quotidien, à nous protéger, à préserver l'environnement et à apporter un soutien financier et moral aux personnes et secteurs fortement impactés par cette pandémie.

Nous exprimons nos souhaits de guérison aux personnes atteintes et nos condoléances attristées aux familles endeuillées.

Afin de limiter et/ou de prévenir la propagation du COVID-19, des mesures d'hygiène sont conseillées et mises en place.

Convincue que l'eau contribue et contribuera à endiguer cette pandémie,

COALMA attire l'attention sur :

- la nécessité de mettre à la disposition de tous, les moyens nécessaires pour se protéger efficacement et pour respecter les consignes et les règles d'hygiène. L'eau étant le moyen prioritaire ;
- le lien étroit entre les mesures d'hygiène, l'eau et l'assainissement : se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ; nettoyer fréquemment les surfaces et les objets que l'on touche ; désinfecter des lieux publics, etc. ;
- la leçon apparue en ces temps de confinement : la terre se repose et reprend ses croix. Nous devons repenser nos relations et nos pratiques qui portent atteinte à l'environnement et aux ressources naturelles – dont l'eau – bases de notre économie ;
- l'importance des services d'eau et d'assainissement : un maintien de ces services est une priorité nationale et internationale ;
- le rôle des professionnels de l'eau et de l'assainissement qui ne ménagent aucun effort pour maintenir la continuité du service tout en sensibilisant sur la maîtrise de la consommation et qui veillent à l'accessibilité à l'eau par les populations défavorisées ;
- la capacité démontrée du Maroc à faire face à la pandémie.



COALMA appelle par ailleurs à :

- assurer un accès pour tous à l'eau de manière ininterrompue ;
- veiller à mettre à la disposition des personnes en situation de précarité leurs besoins essentiels en eau ;
- protéger l'eau, le sol et l'air de l'usage et des impacts des produits désinfectants ;
- éviter les gaspillages en eau en veillant à sa rationalisation ;
- soutenir des actions régulières de sensibilisation et de prévention qui intègre la dimension eau et environnement ainsi que la gestion des déchets.

Pour revenir à une vie normale, COALMA conseille vivement de :

- conjuguer nos efforts ;
- rester confinés et respecter les consignes ;
- exprimer nos solidarités ;
- retenir les leçons apprises de cette crise, notamment au niveau social et écologique ;
- profiter de cet arrêt pour réfléchir et co-construire une nouvelle culture en matière d'environnement, d'eau et de développement durable et de la mettre en œuvre ;
- Construire un système de solidarité organisé, solide et pérenne.

A propos de COALMA

Association à but non lucratif, COALMA est une plateforme public-privé positionnée comme une force de proposition auprès des parties prenantes de l'eau et de l'énergie. Elle contribue à pérenniser, à valoriser et à utiliser d'une manière responsable voire durable et à lutter contre le changement climatique. Elle œuvre à valoriser et à partager l'expertise marocaine en la matière.

Adresse : 23, Bd Mohamed Abdou - Quartier Palmiers - Casablanca
Tel : +212 5 22 26 11 15 Fax : +212 5 22 23 97



Comité Exécutif de COALMA

- **Présidente** : Pr Houma IAZI SADEQ, Avocate, Field Attitude.
- **Vice-Président** : Mr Mohammed FIKRAI, Président Directeur Général de COSUMAR.
- **2e Vice-Président** : Mr Mohamed ALA-MOUIRI, Président, Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural.
- **Secrétaire Général** : Mr Moulay Ouss HASNAOUI, Chef de la Division des Ressources en Eau, Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Département de l'Eau.
- **Secrétaire Général Adjoint** : Mr Saïd MRHARI, Chef de la Division Coopération, Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable.
- **Treasorier** : Mr Abdelkhaek ELYOUBI, Directeur Général Délégué, Les Eaux Minérales d'Oujda.
- **Treasorier Adjoint** : Mme Zineb BENJELLOUN, Membre de la Sustainability Platform, Group OCP.
- **Assesseurs** :
 - Mr El Hassane AREJIDAL, Chef du Service Eau Potable, Ministère de l'Intérieur.
 - Mr Mohamed CHAIBI, Président de la Coalition pour la Valorisation des Déchets « COVAD ».
 - Mr Abdelkrim EL MAJOUDI, Chef de la Division de la Conservation des Eaux et du Sol et de la Protection des Forêts, Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.
 - Mr Ahmed OUAÏACH, Président de la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et Plantes.
 - Mr Mohamed TAK, Directeur Communication, VEOLIA Maroc.
 - Mr Abdellah TALIB, Directeur Communication, Développement Durable & Innovation, LYDEC.
- **Présidente du Comité Scientifique** : Pr Saoud EL HAJAJI, Directrice du CRNE2D, Université Mohammed V Raat.

Etat d'urgence sanitaire

Le dispositif adopté par les députés



• Trois projets de loi validés et transmis à la 2e Chambre

• Les députés plaident pour une «consommation locale»

• Ils appellent à «rationaliser les dépenses publiques»

L'EXAMEN des textes relatifs à l'état d'urgence sanitaire se poursuit au Parlement. Trois projets de loi ont été adoptés en séance plénière, jeudi dernier, à la Chambre des représentants. Ils seront bientôt soumis à la Chambre des conseillers. Sur les trois textes entérinés, deux portent sur l'approbation de décrets-loi pris durant la période d'inter-sessions. L'article 81 de la Constitution



Les groupes parlementaires ont appelé le gouvernement à «se pencher en urgence sur les scénarios de sortie de crise, en prévoyant des mécanismes de soutien au tissu productif, ayant montré une grande capacité d'adaptation et d'innovation» (Ph. Bziouat)

exige le renvoi de ce type de texte au Parlement dès l'ouverture d'une

session ordinaire. C'est le cas pour le projet de loi approuvant le décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire et les procédures de sa déclaration. C'est en vertu de ce décret-loi, déjà publié au Bulletin officiel, que le gouvernement a pris la décision de prolonger la période d'état d'urgence jusqu'au 20 mai prochain par simple décret.

Le 2e texte adopté concerne la validation du décret-loi sur le dépassement du plafond des emprunts extérieurs. Pour Mohamed Benchaâbou, ministre des Finances, il s'agit d'un mécanisme important

dépenses publiques et d'éviter les déperditions pour atténuer les effets sur les équilibres budgétaires». Les députés intervenant lors de cette séance plénière ont également mis l'accent sur l'urgence «d'identifier les pistes de relance et les scénarios de sortie de crise». Pour la période post état d'urgence sanitaire, plusieurs mesures devront être lancées, selon les députés, notamment pour accompagner la reprise d'activité des entreprises, favorisant la relance de l'économie nationale. Plusieurs députés ont plaidé pour «l'adoption d'une démarche de consommation privilégiant les produits nationaux». Cela devra concerner les différents secteurs, particulièrement ceux directement touchés par cette crise comme le tourisme. Le gouvernement est également appelé, selon les groupes parlementaires, à prévoir des mesures de soutien au profit des PME. Surtout vu le potentiel du tissu productif national, qui a «montré une grande capacité d'adaptation et d'innovation», de l'avis de plusieurs députés. Ces derniers ont également attiré l'attention sur l'importance d'accélérer l'intégration du secteur informel.

Le dernier texte adopté porte sur les mesures spéciales relatives au fonctionnement des organes d'ad-

Quid de la relance du tourisme?

APRÈS les secteurs industriels, les députés vont se pencher sur les dégâts causés par la crise actuelle au niveau du tourisme et les perspectives de relance. Une réunion de la Commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants est programmée aujourd'hui lundi 4 mai, en présence de Nadia Fettah Alaoui, ministre du Tourisme, de l'artisanat et du transport aérien. Les groupes parlementaires, notamment du PJD, de l'Istiqlal et du MP, ont programmé des questions interpellant la ministre sur les mesures prévues pour limiter les dégâts dans ce secteur et favoriser la reprise après la levée de l'état d'urgence sanitaire. □

dans la batterie de mesures urgentes pour lutter contre l'impact du Covid-19 sur tous les secteurs vitaux de l'économie nationale. Aujourd'hui, «malgré la conjoncture difficile, le Maroc a préservé la confiance des institutions financières internationales. Ce qui permet d'obtenir des financements extérieurs avec des conditions appropriées», a expliqué Benchaâbou. En face, les groupes parlementaires ont insisté sur l'importance de «rationaliser les

ministation des S.A et aux modalités de tenue de leurs assemblées générales pendant la période de l'état d'urgence sanitaire. Ce texte a prévu le recours à certains outils, comme la visioconférence, à titre exceptionnel, durant cette période de confinement et de distanciation sociale. L'idée est de favoriser la «préservation de la continuité de l'activité des secteurs vitaux». □

M.A.M.



L'ECONOMISTE

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL: ABDELMOUNAÏM DILAMI

DIRECTEUR GÉNÉRAL: KHALID BELYAZID

RÉDACTION

Directeur des rédactions

Nadia Salah

Rédacteur en chef

Mohamed Benabid

Secrétaire générale de la Rédaction

Meriem Oudghiri

Assistante: Touria Azlaf

Assistante de Rédaction: Samira Barouk

■ ÉCONOMIE & MONDE

Chef de rubrique: Abassi Shamamba

Khadja Massoudi (Grand reporter),

Abdelaziz Ghouibi (Grand reporter),

Hassan El Arif (Grand reporter)

Fatim-Zahra Tohy, Franck Fagnon

■ VIE DES ENTREPRISES

Chef de rubrique: Amin Rhoub

Aziza El Aftas, Kouame Jean Modeste,

Jihad Rizk

■ DE BONNES SOURCES & BREVES

Chef de rubrique: Moulay Ahmed Belghiti

■ RÉGIONS, COMPÉTENCES & RH

Rédactrice en chef: Radia Lahou

Ahlam Nazih, Karim Agoumi

Tiilia El Ghouri

• Rabat: Nouredine El Aïssi

• Marrakech: Badra Berrissoule, Stéphanie Jacob

• Fès: Youness Saïd Alami

• Agadir: Sabrina Belhouari

• Tanger: Ali Abjou • Oujda: Ali Kharroubi

• Bruxelles: Aziz Ben Marzouk • Londres: Jon Marks

• Tunis: Youssa Mahfoud

Dessinateur-caricaturiste: Rik

■ DROIT, JUSTICE & MEDIAS

Faïçal Faquithi (Grand reporter)

■ CULTURE: Amine Boushaba

■ BUREAU DE RABAT

Mohamed Ali Mrabi

Mohamed Chaoui (Grand reporter senior)

Angle rue Al Khalil, Bd Med V

Tél.: 05 37 26 28 46/47/48 - Fax: 05 37 26 28 45

mamrabi@economiste.com

■ SERVICE WEB

El Hadji Mamadou Gueye

Hicham Lafriqi, Maha Basraoui,

Fatimazahra Belharar,

■ DOCUMENTATION

Chef des photographes: Saïda Sellami

Photo-journaliste: Abdelmjid Bziouat,

Ahmed Jarfi

■ COMMUNICATION

Directeur de la Communication:

Youssef Triki

Assistante de direction: Kenza Daoudi

■ PUBLICITE

Directrice commerciale et marketing

Sandrine Salvagnac

Assistants: Samira Tarda, Khoulyda Mekayssi

Directeurs de clientèle: Imane El Azzi, Khalid El Jai,

Abderraouf Jaïfari, Zine El Abidine Alaoui

Mohamed Hamdaoui, Mouna Elouatassi Orangier,

Benaïssa Benamar, Hfaïch Zeramdini

Directeurs de clientèle Agences:

Amal Cherkaoui, Thierry Del-Vallée

Annonces légales: Rabia Mahd, Jalila Afkhar

■ ADMINISTRATION

Directeur administratif & financier

Samir Essifir

Responsable Achats et diffusion: Moushine Badi

Auditeur interne: Itham Ziad

Responsable qualité - Abonnement: Lella Sadek

Responsable d'Édition: Abdelhak Tisfontar

■ REVISION

Mohamed El Bekri, Najoua Norredine

■ MONTAGE

Chef de service: Abdelaziz Ouahid

Saïd Fakhreddine, Salima Michmich,

Mohcine Sorrane, Youssef Laaraiich

Fax: 05 22 26 58 86

www.economiste.com

redaction@economiste.com

publicite@economiste.com

70, Bd Massira Khadra, Casablanca - Tél.: 05 22 95 36 00 (L.G.)
Fax Rédaction: 05 22 36 29 26 et 05 22 39 35 44 - Fax Commercial: 05 22 36 46 32
Distribution: Supres, Impression: Eco-Print, Casablanca - Tél.: 05 22 66 40 78/79/80



Tous mobilisés contre
le coronavirus

ÉVÉNEMENT

La pandémie n'impactera pas les comptes 2019

◆◆◆

- Les informations sur son impact doivent être communiquées à l'assemblée générale
- Les cotisations au fonds covid-19 portées en «immobilisation en non-valeurs»

LES entreprises touchées par la baisse d'activité doivent considérer avec attention l'impact de l'épidémie sur un certain nombre d'informations comptables et financières.

Le Conseil national de la comptabilité vient d'émettre un avis dans lequel il apporte des éclaircissements sur l'effet de la pandémie sur l'exercice 2019. «Une grande partie de l'avis est consacrée au traitement de l'information financière de 2019. Le coronavirus étant un événement post-clôture, rien ne change donc dans les comptes. En revanche, des informations sur l'impact doivent être communiquées aux actionnaires et aux tiers. L'essentiel est d'informer les actionnaires lors de l'assemblée générale», souligne Amine Baakili, président de l'Ordre des experts comptables.

Les actifs et passifs de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que les charges et produits sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de l'événement Covid-19 et de ses conséquences. Pareil pour les entreprises clôturant leurs comptes entre le 1er et le 20 mars 2020. «Seuls les états de synthèse arrêtés postérieurement au 20 mars 2020 doivent intégrer les conséquences de la pandémie dans l'évaluation de leurs actifs, passifs et produits et charges», explique Mohamadi El Yacoubi, président de l'Organisation professionnelle des comptables agréés du Maroc.

L'entreprise est tenue de mentionner dans l'état des informations complémentaires (ETIC) les données au titre des événements post-clôture de l'exercice 2019: baisse du chiffre d'affaires, fermeture de sites de production, réduction du temps de travail, licenciements, etc. Les événements favorables atténuant les effets de la crise doivent également figurer dans l'ETIC. C'est le cas par exemple de l'aide de l'Etat, du soutien de la part des bailleurs de fonds,

du report d'échéances fiscales, etc.

Le Comité de veille économique a saisi le CNC sur le traitement comptable des cotisations au fonds spécial Covid-19.

Ces contributions sont considérées comme une charge non courante puisqu'il s'agit d'une «dépense» supportée sans liaison directe avec l'activité d'exploitation ou financière de l'entreprise mais de circonstances exceptionnelles. A titre exceptionnel et dérogatoire, la possibilité est accordée aux entreprises de transférer le montant de cette contribution à l'actif du bilan dans la rubrique «immobilisation en non-valeurs» vu son importance par rapport à l'activité et au résultat pour être rattachée au seul exercice 2020. Le CNC précise que «le compte «autres charges à répartir sur plusieurs exercices» est débité par le crédit du compte «Transfert de charges non courantes»».

Le même procédé comptable peut être utilisé pour le traitement de la quote-part des charges fixes liées à la sous-activité par rapport à la capacité normale de production ou de fonctionnement prévue en 2020. «De par leur importance et en raison de leur lien avec le maintien en activité des entités et leur développement après la sortie de crise, ces charges peuvent être étalées sur les exercices futurs», souligne le Conseil. Il s'agit de charges de structure supportées pendant la période d'arrêt total ou partiel ou de ralentissement: dotations aux amortissements des actifs, des charges locatives, de charges financières, de redevances de crédit-bail et de charges de structures telles que celles liées au personnel. En principe, les charges à répartir sont amorties sur un maximum de 5 exer-



l'impact sur le résultat sur la base duquel l'impôt est payé à l'Etat», s'accordent les experts comptables. Certains estiment néanmoins que le CNC aurait pu se limiter uniquement au traitement de la contribution au fonds. Celle-ci concerne une cinquantaine de grandes entreprises (hors établissements publics) qui disposent de capacités importantes. En revanche, «une entreprise qui a payé ses charges et inscrit ses dépenses à l'actif juste pour équilibrer son bilan ne va rien y gagner. L'actif d'une entreprise c'est le reflet de son patrimoine et le banquier ou le fournisseur savent lire un bilan, souligne un conseil. Pour lui, la priorité n'est pas le traitement comptable puisque les

règles sont connues mais celui de la capacité des entreprises à tenir et à survivre. Le problème majeur, c'est la trésorerie. □

Khadija MASMOUDI

◆◆◆

LES GRANDES SIGNATURES SONT DANS L'ECONOMISTE

Personnalités du monde de la finance,
des affaires et de la politique
Éminents chercheurs,
penseurs et universitaires

livrent tous les jours leur analyse du monde

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

Lundi 4 Mai 2020



Retrouvez chaque jour toute l'actu liée au coronavirus en continu sur nos ondes et sur le site web.



www.atlanticradio.ma

Casablanca 92.5 • Rabat 106.9 • Marrakech 90.5 • Agadir 99.7 • Tanger 103.3 • Tétouan 87.8 • Fès 98.8 • Fès Ville Nouvelle 97.2
 Meknès 97.2 • Kénitra 106.9 • Mohammedia 92.5 • El Jadida 97.3 • Settat 106.4 • Chefchaouen 106.4 • Taounat 95.6 • Essaouira 96.8
 Safi 92.3 • Taza 103 • Tiznit 103.1 • Taroudant 104.9 • Tafraout 95.9 • Guelmim 96.8 • Tan tan 95.2 • Skhour Rhamna 92.2

Tous mobilisés contre le coronavirus

A distance, les étudiants ne comprennent pas les cours!

ÉVÉNEMENT



• Le ¼ ne saisissent pas les enseignements, et la ½ est confuse

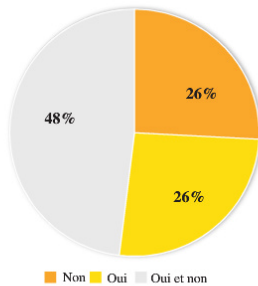
• Ils n'aiment pas travailler seuls

• Les résultats d'une enquête de l'ENSAM Casablanca sondant 741 étudiants

TOUTES les écoles et universités fonctionnent désormais en mode e-learning. Elles ont mis à disposition leurs ressources pédagogiques en ligne, enregistré des cours, et pour certaines, mis en place des classes virtuelles. Mais reste la grande question: La qualité du système proposé. Car même les meilleures plateformes et connexions

Seul un quart s'en sort avec ses apprentissages

(Compréhension de cours en ligne)



Source: ENSAM Casablanca

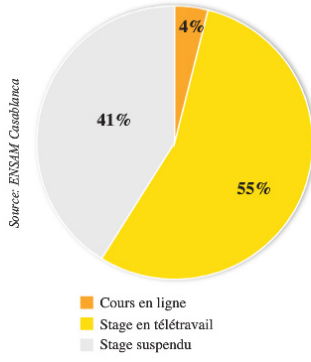
Difficile de suivre des cours à distance lorsqu'on n'est pas familiarisé avec ce mode d'apprentissage, et quand on manque d'autonomie. Dans les cursus techniques et scientifiques, la situation est d'autant plus dure

internet et les meilleurs outils informatiques ne garantissent pas forcément un bon enseignement. Surtout si la majorité des enseignants ne sont ni formés ni préparés à enseigner à distance, et si les étudiants ne sont pas familiarisés avec ce modèle pédagogique à part, disposant de ses propres règles et outils de travail.

L'ENSAM Casablanca (université Hassan II) a sondé l'avis de ses

41% des stages de fin d'études suspendus!

(Situation avec le confinement)



Source: ENSAM Casablanca

Suite au confinement, 41% des stages de fin d'études (dont le tiers réalisé à l'étranger) ont été suspendus, au grand dam des étudiants. Les entreprises n'étant, sans doute, pas en mesure d'offrir un encadrement adéquat. 55% des étudiants continuent, en revanche, leur activité en mode télétravail, mais plus de la moitié (54%) n'apprécie pas. Seuls 3% ont bien avancé dans leur projet de fin d'études (PFE), avec un taux de réalisation supérieur à 80%. La majorité peine à progresser. 43% ont achevé 10 à 30% de leur PFE, le quart en est entre 30 et 50%

étudiants (classes prépas, cycle ingénieur et master) quant au e-learning, à travers une enquête de satisfaction réalisée du 23 au 30 mars 2020. L'école d'ingénieurs a pu récolter les avis de 741 répondants. Les résultats sont édifiants. Les ensei-

gnements à tirer peuvent être utiles pour l'ensemble des établissements. Pour commencer 8 étudiants sur 10 sont des «profanes du e-learning». Seuls 21% déclarent avoir déjà utilisé des plateformes de cours en ligne. «Ils se sont habitués depuis des années à suivre un enseignement transmissif en mode présentiel. Ils recourent simplement à des stratégies de mémorisation et de reproduction des connaissances, se retrouvent peu engagés et utilisent rarement les ressources dont ils dis-

Pour les TP à distance, l'ENSAM lance des e-lab

RÉALISER des mesures sur des machines réelles mais à distance. L'ENSAM Casablanca vient d'ouvrir cette possibilité à ses étudiants à travers des e-lab. «Le concept est inédit au Maroc. Nous pensons à ouvrir nos e-lab à toutes les écoles d'ingénieurs», précise Ahmed Mouchtachi, directeur. Pour son e-learning, l'école a choisi un mode interactif, via des plateformes collaboratives. Les emplois du temps sont respectés et les absences continuent d'être comptabilisées. De son enquête, l'école est sortie avec plusieurs recommandations. Entre autres, doter les établissements universitaires de moyens technologiques adéquats pour mieux accompagner la transformation numérique, instaurer des TP à distance (Télé-TP), renforcer la formation du corps professoral en e-learning, réfléchir à la meilleure combinaison entre le présentiel et le distanciel et, enfin, favoriser le passage d'une société de consommation du savoir à une société qui le produit et le diffuse. □

gnements à tirer peuvent être utiles pour l'ensemble des établissements.

Pour commencer 8 étudiants sur 10 sont des «profanes du e-learning». Seuls 21% déclarent avoir déjà utilisé des plateformes de cours en ligne. «Ils se sont habitués depuis des années à suivre un enseignement transmissif en mode présentiel. Ils recourent simplement à des stratégies de mémorisation et de reproduction des connaissances, se retrouvent peu engagés et utilisent rarement les ressources dont ils dis-

posent», relève les rédacteurs de l'enquête. «Certains persistent à ne pas sortir de leur zone de confort, tandis que d'autres ont peur de l'inconnu, ce qui les incite à rester sur leurs gardes», expliquent-ils. Les étudiants, pourtant baignant depuis

leur enfance dans les nouvelles technologies (digital natives) ne sont pas tentés de les utiliser, parce qu'en matière d'apprentissage, ils sont loin d'être autonomes. 56% se disent favorables au e-learning, car séduits par la liberté qu'il procure, malgré les difficultés techniques rencontrées (Chargement/téléchargement de documents, difficultés à comprendre le fonctionnement de la plateforme, à s'inscrire dans un cours...). Ils peuvent choisir librement leurs horaires et avan-

cer à leur rythme. Cependant, il ne s'agit pas d'une majorité écrasante, puisque 44% ont fait part de leur insatisfaction. En termes de compréhension des cours dispensés, près de la moitié (48%) sont restés indécis, hésitant entre le «oui» et le «non». Un quart, en revanche, avance comprendre parfaitement ses enseignements, tandis qu'un deuxième quart confie ne pas être en mesure de les assimiler.

1% travaille avec une tablette

Pour travailler, presque les deux tiers (62%) préfèrent utiliser un ordinateur portable. Le smartphone arrive deuxième (34% des sondés), suivi de l'ordinateur fixe (24%). Uniquement 1% ont voté pour la tablette. Sur un choix de huit plateformes utilisées pour les cours, les étudiants ont plébiscité ZOOM. «Ils sont satisfaits de sa simplicité d'utilisation et de son efficacité en communication vidéo directe. Ils la perçoivent comme un dispositif 100% collaboratif, surtout que le mode de travail en groupe et en réseau est jugé par les étudiants plus stimulant et plus motivant», précise l'enquête. En matière d'activités collaboratives, ZOOM «détrône» ainsi toutes les autres. Elle est suivie par Microsoft Teams, Google Classroom et Edmodo. Sur le volet disponibilité des ressources, Google Classroom est la plateforme la plus appréciée. Moodle, ZOOM, Microsoft Teams, Edmodo et Schoology, ont également été relevés.

Cela dit, au-delà des plateformes, la qualité de l'encadrement en ligne reste décisive. «Tout devrait être minutieusement préparé et presque calculé pour permettre à l'apprenant d'acquérir les savoirs escomptés, et c'est dans ce sens que l'on parle de scénarisation ou de montage des cours en ligne», insiste Awatif Beggar, enseignante-chercheuse en technologies éducatives à la faculté des sciences de Meknès. Un enseignement à distance mal organisé pourrait pousser les étudiants, désarmés et démotivés, au décrochage. □

Ahlam NAZIH

Lundi 4 Mai 2020

Casablanca: Le réaménagement du Prince My Abdellah avance

Tous mobilisés contre le coronavirus

• Les travaux se poursuivent malgré le confinement

• La phase des gros œuvres presque finalisée

• La pose du marbre démarre d'ici mi-Ramadan

LE réaménagement du centre-ville de Casablanca continue malgré le confinement. Le chantier de réhabilitation de la rue piétonne du prince My Abdellah a repris depuis quelques semaines. L'étape des gros œuvres est aujourd'hui pratiquement terminée (assainissement, réseaux, béton...). Il reste le carrelage, l'éclairage et le mobilier urbain. «D'ici la mi-Ramadan, les ouvriers procéderont à la pose du marbre sur le sol», annonce Ali Boufass, président de l'association «Assafaa» des commerçants, des professions libérales et des services du centre-ville, impliqué dans le suivi des travaux. Les équipes, qui travaillent de 9h à 15h ont été renforcées.

Objectif: profiter du confinement pour avancer au maximum d'autant



La célèbre fontaine rose qui agrément la Place du 16 Novembre (en face de l'Institut Goethe) restera en place, contrairement à des rumeurs qui annonçaient sa destruction (Ph. Jarfi)

dernières semaines. Démarré en novembre dernier, ce projet vise la

My Abdellah, la Place du 16 Novembre et les ruelles avoisinantes menant à la place des Nations Unies. C'est l'entreprise «Vias» qui a été retenue pour effectuer ces travaux, comprenant entre autres le réaménagement des allées piétonnes, la mise en place de l'assainissement pluvial, l'éclairage public, le mobilier urbain, la fontainerie ou encore la signalisation horizontale et verticale.

La restauration de cette rue, qui nécessitera une enveloppe de près de 22 millions de DH, devrait durer une année (la moitié s'est déjà écoulée). Une période durant laquelle les 200 commerces qui ont pignon sur

rue vont devoir prendre leur mal en patience. «Nous avons voulu profiter du confinement et de la fermeture des magasins pour accélérer la cadence», poursuit Boufass, qui inspecte régulièrement les lieux.

Espérons que ce projet ne s'éternisera pas comme ce fut le cas pour d'autres (comme la coupole Zevaco, la trémie Almohades...). Il serait également judicieux de démarrer parallèlement le ravalement de façades des immeubles Art-Déco afin d'obtenir un meilleur résultat du point de vue esthétique. Les travaux de mise à niveau des voiries au centre-ville devraient aussi reprendre durant cette période de grâce, où le flux de la circulation a baissé drastiquement. Plusieurs ruelles du centre-ville (notamment à Mers Sultan, Ben Jdia, Mustapha El Maâni ...) sont dans un piteux état. Les opérateurs réseaux et Lydec ont laissé, après leur passage, des tranchées ouvertes, qui n'ont pas été bitumées. Résultat: des rues transformées en pistes poussiéreuses, voire boueuses dès qu'il pleut... □



Les rues sont désertes au centre-ville. Ce qui devrait faciliter la tâche des ouvriers sur le chantier de mise à niveau de la rue piétonne prince My Abdellah (Ph. Jarfi)

plus que la fréquentation et la circulation ont fortement baissé ces

réhabilitation, la mise à niveau et le réaménagement de l'avenue Prince

lée). Une période durant laquelle les 200 commerces qui ont pignon sur

Aziza EL AFFAS

Oriental: Les pluies d'avril sauvent la saison agricole

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI

- Taux de remplissage des barrages à 86%

- Melon, pastèque... attention aux cultures de printemps grandes consommatrices d'eau!

- Une responsabilité partagée

LES pluies d'avril sont en train de sauver la saison agricole au niveau de l'Oriental. Le cumul des précipitations durant ce mois a dépassé celui enregistré au cours des trois premiers mois de 2020. Il a également pulvérisé ceux de la précédente saison avec +47% à Oujda, +25% à Tafoughalt, +164% à Taourirt, +57% à Driouch, +153% à Reggada, +1470% à Bouarg (Nador), +58% à Slimania, et +41% à Aghbal. Exception faite pour la province de Figuig qui n'a pas bénéficié de ces apports pluviométriques avec moins de -3% à Figuig et moins 40% à Tandrara.



En plus de leur apport en eau de stockage, les dernières pluies ont ravivé le couvert végétal, bénéfique pour le cheptel (Ph. A.K)

Les importantes pluies d'avril ont impacté positivement sur le taux de remplissage du barrage Mohammed V, principal barrage de la région. Son taux de remplissage est passé de 84,4 millions m3 au 26 avril 2019 à 189,9 millions m3 en cette fin d'avril. De son côté le barrage Oued Za réalise 100% de sa capacité de stockage (54 millions m3). Idem

Pour Machraâ Hammadi qui est lui aussi à 100% de sa capacité de stockage. Au total, les retenues des principaux barrages de la région ont atteint, au dimanche 26 avril 2020, près de 300 millions m3, enregistrant ainsi un taux de remplissage de 86,6%. Quant au barrage Hassan II (à 20 km de Midelt) qui fait partie du complexe hydraulique du bassin de

la Moulouya et pas de la région de l'Oriental, il enregistre une marque de 40% par rapport à la même date de la saison écoulée. C'est un barrage réserve pour la région en cas de besoin en eau d'irrigation.

Grâce à ces apports la situation est en train de s'améliorer en comparaison avec le mois de janvier dernier avec un impact positif sur les arbres fruitiers, cultures de printemps et cultures maraichères. C'est le cas également pour les céréales tardives.

Les besoins des cultures pendant l'été sont énormes et par conséquent, il faut gérer l'offre d'une manière efficiente et efficace. «Cet état de satisfaction pourrait être éphémère si les agriculteurs continuent à installer des cultures de printemps grandes consommatrices d'eau tel que la pastèque et le melon», souligne Hamid Chebabi, directeur régional de l'ONCA. Et de préciser: «La responsabilité incombera à tout un chacun pour gérer de manière concertée une ressource en eau de plus en plus précieuse». □

Fès-Meknès rassurée sur son agriculture

De notre correspondant permanent, Youness SAAD ALAMI

- L'approvisionnement des marchés se fait normalement

- Tomates, oignons, pommes de terre... les besoins couverts

«LA production agricole se poursuit normalement en matière de récolte et de nouvelles plantations». C'est ce qu'affirment les agriculteurs de la région Fès-Meknès pour qui «malgré la pandémie du Covid19, la production agricole se déroule bien». Sur le terrain, les professionnels opérant dans les maillons de production, de conditionnement, de transformation et de distribution maintiennent une cadence normale. Ainsi, les marchés sont approvisionnés en abondance par les produits de grande consommation comme les tomates, les oignons ou encore les pommes de terre. «Pour atteindre ce résultat, la plupart des assolements sont mis en place pendant la saison hivernale. Ils permettront de couvrir

largement les besoins de consommation pendant les mois d'avril et mai», explique-t-on auprès de la Chambre d'agriculture. Et de rassurer

nos besoins de 3 à 4 mois selon le produit (blé, maïs, orge et légumineuses). «La situation se présente bien pour la majorité des

Orge subventionnée

L'ORGE est mise à la disposition des éleveurs pour un prix fixe de 2DH le kg. Signalons que l'État prend en charge la différence avec le prix du marché. Pour rappel, le ministère de l'Agriculture avait mis en place un programme de sauvegarde ciblé. Celui-ci consiste en la distribution de 2,5 millions de quintaux d'orge subventionnée pour le prochain trimestre. Lancée le 27 mars dernier, l'opération profite aux éleveurs des zones affectées par le déficit des pluies, selon des critères préétablis en se basant sur l'effectif du cheptel de chaque agriculteur. Le programme comprend également la prise en charge du transport depuis les centres de vente de l'orge aux chefs-lieux des communes enclavées et d'accès difficile dans les provinces concernées. □














rer: «les semis des cultures de printemps dans la région se déroulent normalement et les réalisations à fin mars ont atteint globalement 70% du programme établi». Le reste a été semé durant les deux dernières semaines. En outre, les importations de céréales et légumineuses ont renforcé les stocks. Et ce de manière à

cultures, à l'exception des céréales qui subissent un impact important dû au déficit pluviométrique très significatif», d'après le ministère de l'Agriculture. Par conséquent, les estimations relatives à la production céréalière se feront dans une décade. Au niveau des zones bour défavorable, les données sur le ter-












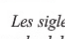
rain confirment déjà une situation dégradée. Aussi, l'indemnisation par la MAMDA au niveau de toutes les zones bour serait déjà lancée. S'agissant du cheptel, près de 1.500 tonnes d'orge subventionnée ont été distribuées, au 8 avril courant, aux éleveurs de la région Fès-Meknès. Pour la direction régionale d'agriculture (DRA), «Cette quantité a profité à 5.164 éleveurs relevant des provinces de Boulemane, d'Ifrane et d'El Hajeb». A noter qu'une dotation de 18.000 tonnes a été réservée aux 9 provinces et préfectures de la région Fès-Meknès. Cette opération, qui se poursuivra durant les mois d'avril, mai et juin, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme spécifique d'appui à l'alimentation du cheptel, lancé par le département d'Aziz Akhannouch.

«Il s'agit de fournir de l'orge aux éleveurs à un prix fixe de 2000DH par quintal pour sauver le bétail et réduire les répercussions négatives liées à la détérioration des pâturages en raison de la sécheresse», conclut la DRA. □

Marchés des devises

Devises	Cours virement moyen de		Billets de banque	
	30 avril	29 avril	30 avril 2020	
			Achat	Vente
 1 Euro	10,7654	10,7809	9,97260	11,5898
 1 Dollar USA	9,9284	9,9126	9,16090	10,6465
 1 Dollar canadien	7,1141	7,1028	6,60440	7,67540
 1 Livre sterling	12,32	12,382	11,4290	13,2830
 100 Couronnes danoises	144,35	144,57	133,710	155,390
 100 Couronnes norvégiennes	95,502	95,635	88,8720	103,280
 100 Couronnes suédoises	100,32	100,31	93,2680	108,390
 1 Franc suisse	10,184	10,185	9,43870	10,9690
 100 Yen japonais	9,3172	9,2902	8,58730	9,97990
 1 Dinar tunisien	3,4243	3,4159	-	-
 1 Rial saoudien	2,6417	2,636	2,43840	2,83380
 1 Dirham Emirats A.U.	2,7031	2,6988	2,49420	2,89860
 100 Ouguyas mauritaniennes	26,614	26,572	-	-

Cours croisés des devises au 30 avril 2020 à 13h30 GMT+1

Dernier échange						
	1 EUR €	1 USD \$	1 JPY ¥	1 GBP £	1 CHF	1 CAD \$
 1 EUR €	-	0.9223	0.0086	1.1525	0.9474	0.6636
 1 USD \$	1.0842	-	0.0094	1.2495	1.0272	0.7194
 1 JPY ¥	115.6516	106.6700	-	133.2842	109.5737	76.7410
 1 GBP £	0.8677	0.8003	0.0075	-	0.8221	0.5758
 1 CHF	1.0555	0.9735	0.0091	1.2164	-	0.7004
 1 CAD \$	1.5070	1.3900	0.0130	1.7368	1.4278	-

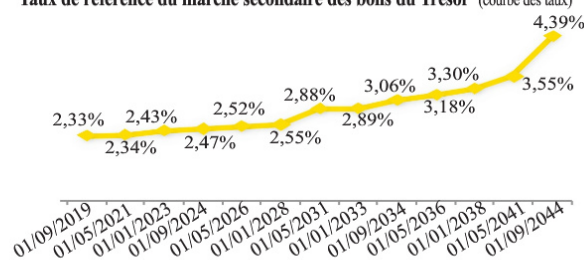
Les sigles monétaires sont normalisés ISO au niveau international. Ils sont conçus selon un mode alphabétique constitué par trois caractères. Les deux premiers servent à identifier les pays, le troisième est un indicateur dérivé de l'unité monétaire. Les principaux codes utilisés sur les marchés des changes sont: CAD: Dollar canadien; USD: Dollar américain; JPY: Yen; CHF: Franc suisse; GBP: Livre sterling; EUR: Euro.

Marchés des taux

Résultats de l'adjudication des bons du Trésor du 28 avril 2020 Règlement 4 mai

Maturité	Offres (en MDH)	Taux ou prix proposés		Retenues (en MDH)	Taux ou prix limites
		Minimum	Maximum		
26 semaines	2.600,00	2,14%	2,20%	500,00	2,18%
2 ans (09/03/2022; 2,40%)	5.870,00	100,00%	100,16%	3.000,00	100,14%
10 ans (17/06/2030; 2,70%)	465,80	98,63%	98,66%	-	-
20 ans (16/04/2040; 3,35%)	59,10	100,01%	101,17%	-	-
30 ans	-	-	-	-	-
2 ans	-	-	-	-	-
30 ans	-	-	-	-	-
Total	8.994,90			3.500,00	

Taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor (courbe des taux)



Indice CFG Bonds Au 01/11/2019

543,35

Performance depuis le 31/12/17: **4,16%**

Indice Moroccan Bond Index (MBI) Au 30/04/2020

251,70

Performance depuis le 31/12/19: **0,99%**

Calculé par BMCE Capital

Taux interbancaire J/J

Date	Taux moyen pondéré %	Encours en millions de DH
24/04/20	2,000%	4.165
27/04/20	2,000%	3.689
28/04/20	2,001%	3.685
29/04/20	2,000%	4.470
Volume moyen quotidien (en millions de DH)		2.481,8

Taux de base bancaire

Court terme	7,00%
Moyen terme	7,25%
Long terme	7,50%
Crédit export	7,00%
Crédit de construction	8,25%
Taux maximum des intérêts conventionnels	14,30%

Taux créditeurs

Dépôts à 6 mois	2,82%
Dépôts à 12 mois	3,24%
Dépôts à 6 et 12 mois	-
Compte sur carnet (Taux net)	1,29%
CEN (Taux net)	1,29%

Le carnet du Maroc

PIB	1007 milliards de DH	Superficie	710.850 km ²
PIB par habitant	28.663 DH	Taux de natalité	18,7‰
Part du PIB mondial	0,14%	Taux de mortalité	5,8‰
Solde budgétaire	-4,1% du PIB	Taux de mortalité infantile	25‰
Dette	64,7% du PIB	Taux d'inflation	1,9%
Population	35 millions d'habitants	Taux de chômage	10,2%

La Bourse de Casablanca

■ Volume	107.852.937,49 MAD
■ Marché central:	107.852.937,49 MAD
■ Marché de bloc:	0,00 MAD
■ Capitalisation:	488.272.984.532,32 MAD

■ Plus fortes hausses	
Bank of Africa	4%
Saham Assurance	4%
Alliances	3,99%
■ Plus fortes baisses	
Douja Prom Addoha	-3,88%
CIH	-1,29%
Stokvis Nord Afrique	-1,06%

IAM-Paris	11,80 €
Au 30/04/2020	-0,84%

Ennaki Automobiles	11,42 DT
Au 30/04/2020	1,96%

MASI FLOTTANT	9.400,70
Performance quotidienne: 1,08%	
Performance depuis le 31/12/18: -22,77%	

MADEX FLOTTANT	7.622,32
Performance quotidienne: 1,11%	
Performance depuis le 31/12/18: -23,16%	

FSE ALL-LIQUID	8.048,94
Performance quotidienne: 1,14%	
Performance depuis le 31/12/18: -23,40%	

FSE MOROCCO 15	8.250,59
Performance quotidienne: 1,55%	
Performance depuis le 31/12/18: -23,87%	

CFG 25	19.478,48
Performance quotidienne: 0,96%	
Performance depuis le 31/12/18: -23,24%	

CFG 25 F	2.987,02
Performance quotidienne: 1,13%	
Performance depuis le 31/12/18: -23,92%	

Le Masi cède 3,13% en avril

APRÈS un mois de mars catastrophique au cours duquel il aura cédé 21%, le Masi a limité sa baisse à 3,13% en avril. Celle-ci a été enregistrée sur de faibles volumes. En moyenne, 98 millions de DH ont été échangés quotidiennement sur le marché contre 253 millions de DH le mois précédent. □

Précédent	Instrument	Cours du jour			Volume des échanges						
		Date	Cours	Libellé	Ouverture	Clôture	Variation	Sens	Quantité	Volume MAD non doublé	Contrats
ACTIONS											
29/04/2020	952,00	Alma	970,00	970,00	1,89%	+	301	291 970,00	2		
29/04/2020	28,07	Alliances	28,74	29,19	3,99%	+	1 887	54 717,54	24		
29/04/2020	60,00	Atlanta	60,50	62,00	3,33%	+	80 749	4 845 249,50	11		
29/04/2020	352,05	Attijarwafa Bank	353,00	356,20	1,18%	+	77 185	27 554 636,55	82		
29/04/2020	62,00	Auto Hall	61,50	62,00	0,00%	=	50 274	3 091 990,60	9		
29/04/2020	126,40	Bank Of Africa	131,00	131,45	4,00%	+	595	77 972,00	7		
29/04/2020	200,15	BCP	204,95	204,00	1,92%	+	30 452	6 234 174,40	42		
29/04/2020	566,70	Bmci	589,10	589,10	3,95%	+	2	1 178,20	1		
29/04/2020	27,44	Cartier Saada	27,44	27,44	0,00%	=	10	274,40	1		
29/04/2020	233,00	CIH	235,95	231,05	-0,84%	-	5 484	1 261 540,70	14		
29/04/2020	1 284,00	Ciments Du Maroc	1 302,00	1 315,00	2,41%	+	5 004	6 532 930,00	16		
29/04/2020	178,00	Cosumar	180,00	180,00	1,12%	+	82 923	14 881 012,10	42		
29/04/2020	570,00	CTM	592,70	592,70	3,98%	+	10	5 927,00	2		
29/04/2020	29,47	Delta Holding	29,48	29,48	0,03%	+	171	5 041,08	4		
29/04/2020	310,00	Disway	308,00	308,10	-0,61%	-	967	299 649,10	7		
29/04/2020	5,93	Douja Prom Addoha	5,94	5,90	-0,51%	-	361 869	2 129 905,89	187		
29/04/2020	1 160,00	Egdom	1 160,00	1 160,00	0,00%	=	5	5 800,00	1		
29/04/2020	3 400,00	HPS	3 500,00	3 500,00	2,94%	+	561	1 963 500,00	5		
29/04/2020	115,20	Involys	115,20	115,25	0,04%	+	363	41 819,35	11		
29/04/2020	130,00	Itissalat Al-maghrib	130,00	128,70	-1,00%	-	103 323	13 328 860,40	106		
29/04/2020	159,00	Jet Contractors	163,00	165,35	3,99%	+	4 073	670 361,35	35		
29/04/2020	2 655,00	Label Vie	2 700,00	2 720,00	2,45%	+	558	1 506 423,00	5		
29/04/2020	1 198,00	Lafargeholcim Maroc	1 220,00	1 220,00	1,84%	+	790	963 800,00	10		
28/04/2020	135,00	Lesieur Cristal	140,00	140,00	3,70%	+	229	32 060,00	6		
29/04/2020	326,45	Lydec	326,50	320,00	-1,98%	-	106	34 321,50	6		
29/04/2020	434,60	Managem	440,00	440,00	1,24%	+	657	287 546,70	18		
29/04/2020	418,00	Microdata	418,00	425,80	1,87%	+	397	168 887,80	10		
29/04/2020	938,00	Miniere Touissit	956,70	950,00	1,28%	+	471	448 730,70	26		
29/04/2020	184,95	Mutandis Sca	185,00	192,00	3,81%	+	3 651	691 990,00	12		
29/04/2020	25,84	Residences Dar Saada	25,85	26,87	3,99%	+	6 933	184 249,71	20		
29/04/2020	79,00	Risma	79,00	79,00	0,00%	=	460	36 340,00	6		
29/04/2020	1 026,00	Saham Assurance	1 066,00	1 000,00	-2,53%	-	107	108 282,00	12		
24/04/2020	600,00	Salafin	600,00	600,00	0,00%	=	164	98 400,00	5		
10/04/2020	1 468,00	SMI	1 481,00	1 480,00	0,82%	+	700	1 036 001,00	3		
28/04/2020	147,00	S.M Monetique	152,00	152,00	3,40%	+	114	17 302,00	7		
29/04/2020	448,00	Snep	450,00	450,00	0,45%	+	1 767	795 150,00	8		
28/04/2020	2 057,00	SBM	2 057,00	2 090,00	1,60%	+	3 426	7 054 377,00	5		
29/04/2020	151,35	Sodep-marsa Maroc	154,10	155,00	2,41%	+	32 521	5 041 036,65	112		
29/04/2020	202,50	Sonasisd	202,50	205,65	1,56%	+	800	166 906,15	29		
29/04/2020	9,40	Stokvis Nord Afrique	9,30	9,30	-1,06%	-	70	651,00	7		
29/04/2020	11,42	Stroc Industrie	11,40	11,42	0,00%	=	116	1 324,32	2		
29/04/2020	833,50	Taqqa Morocco	850,00	850,00	1,98%	+	5	4 250,00	2		
29/04/2020	805,00	Total Maroc	826,90	825,00	2,48%	+	3 009	2 484 101,80	25		
29/04/2020	3 350,00	Wafa Assurance	3 483,00	3 349,00	-0,03%	-	93	312 797,00	3		

Léger répit pour le Masi

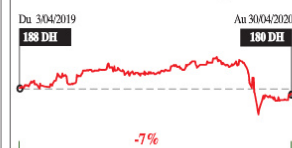
LE Masi a bouclé les dernières séances d'avril sur une note positive. L'indice vedette du marché s'est apprécié de 1,08% à 9.400,70 points grâce au soutien des secteurs Banques, Agroalimentaire, Distribution, Immobilier, Mines, Electricité et Bâtiment et matériaux de construction. Le baromètre des valeurs les plus liquides a de son côté récupéré 1,11% à 7.622,32 points. Les indices Ftse ont progressé dans les mêmes proportions. Les pertes annuelles sont ramenées à 22,77% pour le Masi et 23,16% pour le Madex. La capitalisation boursière s'est fixée à 488 milliards de DH.

Les transactions sur le marché central se sont limitées à 105 millions de DH. Attijarwafa bank a été la valeur la plus liquide de la séance avec un volume de 27,6 millions de DH. La bancaire a clôturé en hausse de 1,18% à 356,20 DH. Cosumar a pris 1,12% à 180 DH sur un montant de 15 millions de DH. En revanche, Maroc Telecom a cédé 1% à 128,70 DH sur 13 millions de DH. Un volume de 3 millions de DH a été enregistré au titre des transferts.

Au palmarès, Bank of Africa a signé la plus forte hausse de la séance après un gain de 4% à 131,45 DH. Alliances a amélioré son cours de 3,99% à 29,19 DH. Jet Contractors a progressé dans les mêmes proportions à 165,35 DH. A l'inverse, Saham Assurance a baissé de 2,53% à 1.000 DH. Lydec a reculé de 1,98% à 320 DH. Stokvis Nord Afrique a abandonné 1,06% à 9,30 DH. □

F.Fa

Cosumar réduit ses pertes



SIX Finances-Six Financial Information

Le cours du groupe agroalimentaire s'est apprécié de 1,12% à 180 DH sur un volume de 15 millions de DH. Sur un an, il réduit ses pertes à 7%

Les Bourses étrangères

CAC 40 Au 30/04/2020 -1,72%	Footsie Au 30/04/2020 -2,44%
4.590,60	5.966,01
Nikkei Au 30/04/2020 2,14%	Djia Au 29/04/2020 2,21%
20.193,69	24.633,86



Du lundi au vendredi,
le journal de la bourse
à 9h35 et 17h20.
Avec la rédaction
d'Atlantic Radio.

LA BOURSE
Toute l'actualité des marchés financiers

Lundi 4 Mai 2020

FEUILLETON DU RAMADAN

«L'intrication de Malabar»

Episode 5: «S'enivrer au jus de raisin»

Dans l'épisode précédent

- Vous me prenez pour un idiot! Lança Ismaïl. Je vous ai entendus! Vous n'êtes pas comme les autres clochards. En plus ce n'est pas de l'alcool que vous buvez, votre haleine ne sent rien et votre démarche est normale...

Eminence et Ghni en restèrent bouche bée.

- T'es qui toi? Demanda Ghni.

- Mon prénom est Ismaïl, je viens de me faire voler toutes mes affaires et mon argent par une bande de cons. Et quoi qu'il se passe, je cracherai à la gueule de la chance, de la fatalité et à la vôtre s'il le faut. Personne ne m'arrêtera! □

ISMAÏL s'effondra en larmes. L'éminence parla doucement, avec tendresse:

- Les gens ne comptent que leur malheur, leur bonheur ils ne le comptent jamais. S'ils le comptaient comme il le faut, ils comprendraient que chacun a sa part en réserve.

Ismaïl passa sa manche sur les yeux, honteux d'avoir laissé ses émotions prendre le dessus.

Il racla sa gorge et répondit «Fiodor». C'est de Fiodor.

- Dostoïevski, reprit Ghni! Il siffla de surprise. Tu connais

Fiodor Dostoïevski, toi?!!

Ismaïl sourit, il se mit à pouffer de rire

- heu... c'est vous les SDF qui citez un écrivain russe en pleine cambrousse de la aroubia d'Azrou!

Ghni regarda l'éminence de manière insistante.

- On a une longue route à faire. On part?

- Non attends.

L'éminence reprit : Ismaïl, tu vas où?

- Je suis en route pour mon avenir. Pour être chercheur, ou inventeur ou je ne sais quoi, mais pour apprendre et créer.

Pour marquer mon passage sur cette terre qui me veut médiocre, qui me veut soumis à la fatalité et

à toute sa famille, à commencer par sa sœur l'ignorance, celle qu'on a essayé de m'imposer depuis tout petit, à son frère la déshérence quand on m'a inculqué la futilité de la lignée de bâtard inconnu de laquelle je descends. Soumis à son père le funambule, qui m'a obligé toute ma vie à rester debout sur mes deux jambes, alors que chaque jour tout s'écroule autour de moi, les rêves, la lucidité, l'amour, le bonheur, toutes ces choses qui ne survivent que dans les romans que j'ai eu la chance de lire, et enfin, la médiocrité, mère suprême de ce monde dans lequel on m'a enfermé, qui me pèse tous les jours un peu plus en semant autour de moi le rappel vif et ardent qu'ailleurs le monde tend les bras aux jeunes, qu'il les vivifie, les affûte pour qu'ils deviennent de vraies pierres philosophales.

Ghni éructa:

- J'n'ai jamais entendu ça! Je n'ai vécu tout ce temps que pour entendre un jeune prononcer une phrase correcte en français ! Mais là ça va, je peux mourir tranquille!

- Oui bah, répondit Ismaïl, moi j'ai surtout vu des jeunes capables de transformer le beau en merde, et de s'en essuyer les mains sur les plus âgés en leur reprochant de ne pas avoir fait de leur vie celle de nababs improductifs gavés jusqu'aux oreilles.

Il reprit:

- J'ai des rêves, je m'y accroche et j'y arriverai. Personne n'a le droit ni le pouvoir de m'en écarter.

- Ismaïl, dit l'éminence d'une voix claire, as-tu une famille, des amis?

- Ma famille a disparu sous la médiocrité, mes amis, je n'en ai jamais eu. Les jeunes de mon âge n'ont jamais compris pourquoi je passais autant de temps dans les livres, et de toutes manières, mes notes faisaient de moi de facto la personne à ne pas fréquenter.

Et là... il renifla d'émotion.

- Là, je me retrouve sur le cul, dans la campagne, sans le sou. Dites moi pourquoi ça m'arrive à moi? Pourquoi dois-je découvrir le même jour, la joie et la déception. Pourquoi n'ai-je pas droit à un répit. Un tout petit. Juste un jour! Merde!



- La vie, selon toi devrait être faite de répit?

- Oui, répondit Ismaïl - et mille fois oui. Je veux qu'elle me laisse aboutir à mes rêves à moi et non pas à la calamité qu'elle me réserve.

Je veux être le Carl Von Linné des sciences nouvelles, je veux répertoire et construire le nouveau monde, celui qui sera irrigué par la connaissance. Je veux...

- Quitter Azrou? coupa Ghni en ricanant.

- La liberté, le libre arbitre, l'amour, la légèreté, tout cela concourt au bonheur, tu ne le recherche point? demanda l'éminence.

Penses-tu réellement que l'ambition fera de ta vie une belle vie?

- J'ai soif, répondit Ismaïl. Avez-vous de l'eau?

- Du jus de raisins naturel, lui répondit Ghni en lui tendant sa bouteille au liquide rougeâtre. Pressé de mes dix doigts, lavés je précise, C'est une idée de l'éminence. Il m'a sevré de la gnole il y a 3 ans à coup de jus de raisins. Moi j'aime bien et je donne par

la même occasion l'illusion aux gens qui nous entourent que je suis toujours un poivrot.

Ismaïl hésita, puis haussa les épaules et prit la bouteille qu'il aspira jusqu'à la lie. Ces grands yeux d'adolescent se réhumidifièrent.

Il se courba en se tâtant la tête et la nuque:

- Ils ne m'ont pas loupé ces bâtards.

- Ton ambition elle, ils ne l'ont pas malmené, siffla Ghni.

- L'échec, répondit Ismaïl, d'un ton condescendant, ce n'est pas d'être tombé mais de rester là où on est tombé.

- Pas mal dit le professeur visiblement perturbé. Il n'avait encore jamais rencontré un tel spécimen.

- Il vient de citer du Platon professeur, je suppose que cela vous redonne de l'espoir dans cette génération ? dit l'éminence en insistant sur espoir.

- Exception qui confirme la règle, répondit Ghni, une hirondelle ne fait pas le printemps et celle-ci m'a donné un coup de poing alors que je ne voulais que l'aider, elle est prétentieuse, misanthrope et après elle le déluge. Pas de quoi me réconcilier avec ces cancrelats.

- Je suis peut-être tombé sur les deux SDF les plus cultivés de cet hémisphère, mais vous savez quoi, déglutit Ismaïl, je vous laisse votre misère, votre pitoyable allure et vos interactions théâtrales. Moi j'ai une vie à mener, je suis inarrêtable.

- Oui! Rajouta Ghni, rien à ajouter. Eminence, lancez un

Boléro de Ravel, le Maurice en a bien perdu la tête après l'avoir écrite, moi aussi je peux mourir tranquille après avoir entendu autant de conneries aujourd'hui!

Demain, épisode 6: «Moins tu possèdes et moins de problèmes tu as»

Amine Jamaï

Amine Jamaï dirige un cabinet conseil en stratégie et management à Casablanca. Auteur de trois premiers romans, «Les ombres» 2016, «Arab-mageddon» 2017 et «Conspiration à Alger» 2018, L'intrication de Malabar est son quatrième roman.



Lundi 4 Mai 2020

Tous mobilisés contre
le coronavirus

SOCIÉTÉ

Une solidarité novatrice

• Distribution de paniers solidaires à Casablanca

• 40 tonnes de produits commandés à des coopératives qui étaient à l'arrêt

FACE à la crise du covid-19 les actions solidaires se suivent et ne se ressemblent pas. Celle menée par l'association Maroc Impact en partenariat avec la fondation SMarT (qui porte les actions RSE de la SMT), avec le soutien de l'Office du développement de la coopération, est intéressante à plus d'un titre.

L'opération SAC (Solidaires avec les Coopératives) est une initiative à l'ingénierie inédite basée sur une alliance tripartite d'actions public-privé-société civile et portant sur la distribution de paniers solidaires portant le sigle SAC, 100% sourcés auprès du tissu coopératif rural de par leurs contenants et leur contenu. Il s'agit concrètement de la distribution de quelque 4.000 paniers, à des familles, dans le besoin, des quartiers de Derb Sultan et Aïn



40 tonnes de produits alimentaires ont été commandées à une trentaine de coopératives de la région de l'Oriental et de la province de Rhamna (Ph. Maroc Impact)

Sebaâ à Casablanca. Le choix des quartiers est justifié par l'implantation de la SMT, comme le précise Ghassan Khaber, le directeur exé-

cutif de la fondation SMarT: «Il est de notre responsabilité d'accorder une attention particulière au développement et à la prospérité de la communauté où notre entreprise est ancrée, où elle vit ses collaborateurs et où elle rencontre ses parties prenantes».

Jusqu'à rien d'exceptionnel, si ce n'est cet élan de solidarité que l'on retrouve massivement chez une grande partie des Marocains pour faire face à cette crise sanitaire inédite. La valeur ajoutée de l'opération SAC consiste que ces 40 tonnes de marchandises ont été commandées auprès d'une trentaine de coopératives de la région de l'Oriental et de la province de Rhamna, qui étaient complètement en arrêt d'activité pour cause de confinement. Pour Ghizlaine El Manjra, présidente de Maroc Impact, «il s'agit de montrer que même en situation de crise, nous sommes capables de créer des richesses économiques et par seulement des valeurs sociétales», car pour la présidente, si les paniers solidaires sont une action

louable, il s'agit du «niveau bêta de l'innovation sociale». Celles-ci peuvent donc répondre à des besoins urgents tout en créant de la valeur économique, grâce à une massification d'impact. D'autant plus que les coopératives, «déjà sous valorisées» selon Ghizlaine El Manjra, ont été doublement touchées par la crise covid-19. D'abord par l'annulation du SIAM 2020, qui constitue l'un des principaux débouchés pour commercialiser leurs produits et remplir leurs carnets de commandes, mais également par l'arrêt des activités dues au confinement. Même si ce dernier a rendu l'opération assez complexe, notamment pour le transport des produits, la présidente de Maroc Impact parle d'une action pilote, qui pourra être étendue à d'autres régions en touchant le plus grand public et particulièrement les coopératives qui sont très vulnérables en temps de crise. «Le but premier de ces alliances est de contribuer à construire une société dynamique, vivante, circulaire, régénératrice et une économie plus humaine» précise-t-elle. □

A.Bo.

Double front pour Insaf

• Des paniers de survie pour les familles rurales impactées

• Une opération accompagnée d'une campagne de sensibilisation

EN ces temps de crise sanitaire l'association Insaf s'active sur un double front. D'abord dans la région d'El Haouz, où, en collaboration avec les autorités locales, l'association a mis en place une campagne de solidarité en direction des familles les plus démunies durement touchées par le Coronavirus (Covid-19). Les listes des familles à secourir sont établies par les autorités locales qui accompagnent les agents d'Insaf maison par maison. Des familles précaires, qui subissent de plein fouet les répercussions socio-économiques de cette pandémie. «Lors de la sécheresse leurs maigres ressources ont été épuisées, les souks ont fermé alors que c'était le lieu qui leur permettait de vendre

leur production pour s'approvisionner. Ils sont confinés sans ressources dans leurs maisons, leurs enfants qui leur envoyaient de l'aide sont revenus à la maison les poches vides car ils ont été renvoyés des hôtels restaurants ou cafés ou chantier immobilier souvent sans avoir perçu le mois de mars», déplore Meriem Othmani la présidente de l'association. Très rapidement l'association s'est structurée, grâce à des donateurs, pour préparer et distribuer des colis de 25 kg de denrées alimentaires. «Nous avons improvisé une plateforme logistique nous permettant de préparer chaque jour 500 colis ce qui nous permettrait, avec un rendement maximum, de produire 15.000 colis par mois» précise la présidente. Le coût total des denrées alimentaires est de 200 DH auxquels l'association rajoute 20 DH de frais de préparation si bien que le coût final est de 220 DH. Chaque panier contient à peu près un mois de denrées de base: lentilles, fèves, huiles, confiture, riz, vermicelles, un sac de farine de 10kg et de 5kg de semoule... On y retrouve



L'association a mis en place une campagne de solidarité en direction des familles les plus démunies durement touchées par le Coronavirus (Covid-19) dans des régions enclavées du Maroc (Ph. Insaf)

aussi des produits d'hygiène, notamment du savon. Une fiche à également été élaborée, présente dans chaque

panier, rappelant les mesures de prévention, les gestes barrières, ainsi que les symptômes du nouveau coronavirus et la marche à suivre au cas où ils se manifestent, en appelant le numéro spécial «Alo Yakada». Autre mesure de sécurité: les colis restent confinés pendant 48 h avant d'être expédiés pour ne pas propager le virus dans les campagnes. Quelque 3.630 colis ont déjà été envoyés auxquels vont s'ajouter 500 autres grâce à un financement de l'Unicef. Jusqu'à présent, ce sont plus de 4130 familles qui auront été secourues.

L'association a déjà annoncé qu'elle étendra son opération vers d'autres communes dans les prochaines semaines «Nous avons des demandes pour 4000 familles dans les provinces de Chichaoua et du Haouz. Ces 2 provinces ont été très affectées par la sécheresse et de nombreux villages sont très isolés», précise Meriem Othmani. Une opération qui reste tributaire de partenaire qui pourrait participer à ce bel élan de solidarité. □

A.Bo.

Lundi 4 Mai 2020

TRIBUNE

Des facteurs de production plus efficaces

Par Mohamed AÏT MARTI*

SM Mohammed VI nous a demandé de réfléchir à un nouveau modèle de développement. Les crises de type cyclique que nous vivons aujourd'hui marquent la fin d'une époque, d'un mode de fonctionnement, d'une organisation sociale.

C'est exactement ce qui nous arrive aujourd'hui. Il nous faut tout repenser dans un cadre global où la finalité humaine sera réaffirmée.

Avec le coronavirus, nous serons touchés sur le PIB, sur la balance commerciale, sur la balance des paiements, sur nos réserves en devises qui devront être reconstituées par des emprunts extérieurs.

Les plans

Partout des plans sont annoncés. Le plan européen est essentiellement financier, par de la création monétaire. L'innovation, c'est qu'il ne va pas seulement soutenir la demande, mais qu'il va soutenir l'offre à travers les entreprises productives. Ce



L'usine de Renault Tanger. Il nous faut agir dans l'urgence macro-économique en soutenant l'entreprise. Et aussi nous devons agir de façon plus structurante pour assurer le développement de la nation en «inventant» un écosystème où les facteurs de production (au sens large) et leur efficacité permettront la compétitivité internationale, l'investissement, la création d'emplois et surtout une meilleure répartition sociale de la richesse (Ph. L'Economiste)

Ravages du libre-échange débridé



La ministre turque du commerce et son homologue marocain: «Nous ne pouvons plus accepter qu'un pays détruise des emplois chez nous» affirme Moulay Hafid Elalamy (Ph. L'Economiste)

L'ENTREPRISE marocaine vit une très grave crise plus ancienne que le virus. Elle a débuté avec les accords de libre échange. Nos entreprises font face à la concurrence de géants internationaux bénéficiant d'un diviseur incomparable et peuvent se permettre de vendre au coût marginal. De plus, une entreprise vit dans un écosystème où le coût et l'efficacité des facteurs de production, lui permet, ou pas, d'être

rentable. Un accord de libre-échange doit rechercher l'égalité et l'équilibre à long terme des participants. L'accord doit contenir le concept «d'égalité asymétrique»: des droits de douane compensent la trop grande distorsion des écosystèmes productifs et de la compétitivité des facteurs de production. Il faut développer un «libéralisme encadré» préservant l'emploi, voire le développera. □

sont des mécanismes de grande ampleur, faciles à mettre en œuvre, qui sont offerts sur initiative de l'Etat, par les banques commerciales aux PME. Elles ont pour mission de faire parvenir les aides (prêts) aux entreprises.

Le tableau ci-contre compare quelques points particuliers des mécanismes de soutiens disponibles en Europe, à ceux proposés au Maroc.

A souligner tout particulièrement que l'entreprise française peut recevoir un prêt jusqu'à 25% de

son chiffre d'affaire annuel alors que l'entreprise marocaine ne reçoit qu'une aide pour payer «ses charges». Ceci ouvre le débat et les interprétations sur ce que recouvre ce terme de «charges». Faut-il inclure les fournisseurs? Les fournisseurs étrangers? Ou seulement les charges directes d'exploitation. Les réponses sont variables selon les banques, ce qui accroît la confusion.

En ce qui concerne le taux d'intérêts, il faut quand même remarquer que la banque du Maroc prête

Du chauffe-eau à la babouche

DANS le passé, le Maroc produisait ses propres chauffe-eaux électriques au travers de trois entreprises. La suppression de toute barrière à l'import a fait qu'il n'y en a plus qu'une seule qui commercialise des articles en partie produits à l'étranger...

Si nous lui assurons une protection normative et douanière, c'est 100.000 chauffe-eaux qui ne seraient plus importés sauvagement ainsi des devises, mais créant a minima, dans un premier temps, une centaine d'emplois.

Par la suite, forte de son marché intérieur, cette société pourra exporter, générant ainsi plus d'emplois et plus de recettes en devises.

Cet exemple pour les chauffe-eaux est aussi valable pour les portes où la production nationale se heurte à la concurrence turque ou chinoise... ou encore la célèbre importation de babouches asiatiques, venues narguer le savoir-faire séculaire de nos artisans! □

Des facteurs de production plus efficaces



à 2% et que les prêts sont garantis à 95% par la CCG.

La justification de l'intérêt est la rémunération du risque. Dans le cas présent, il n'y a pas de risque puisque le crédit est garanti par l'Etat. Il aurait été plus raisonnable que les banques ne comptent que des frais de dossiers.

Dans notre pays, la vraie mesure de l'importance de la crise sur un tissu économique déjà fragilisé, n'a pas été bien évaluée. L'Etat, les banques et les entreprises sont les acteurs communs de l'Economie nationale qui doit créer la richesse de la nation.

Notre crise est cyclique

Aujourd'hui, nous nous trouvons à la fin d'un «cycle économique long» tel que mis en évidence par l'économiste Kondratiev (1892/1938). Il a été révélé par le Covid-19, mais il était sous-jacent. La crise économique doit être interprétée comme une crise cyclique comparable à celle de 1929. Les actions de type micro économique doivent laisser place à une vision macro-économique.

Tableau comparé des outils de soutien								
	Maroc				France			
Chômage technique	Mars : limité à 1.000 Dh/mois Avril : limité à 2.000 Dh/mois selon les secteurs, selon le nombre de salariés				84% du salaire net. Limité à 6.927 €/mois Soit 4,5 fois le Smic Mise en œuvre à la discrétion de l'entreprise			
Prêt garanti par l'Etat	*Garantie CCG : 95% *Durée 2 ans avec extension à 5 ans fonctionnement ou 3 mois de charges courantes				*Garantie BPI: 90% *Durée 1 an extension possible à 5 ans * Montant : 3 mois de CA HT			
	Taux	Garantie	Intérêt	Total	Taux	Garantie	Intérêt	Total
	9 mois	0,1%	4%	4,10%	1 an	0,25%	0%	0,25%
					5 an	0,50%	1%	1,50%
Report leasing	* 3 mois in fine * Taux : ± 6%				* 6 mois in fine * Taux : 0 %			

Il s'agit aujourd'hui de réinjecter massivement des fonds comme cela fut fait lors du New Deal (1930) ou par le plan Marshall (1947).

En Europe, avant le virus, le système bancaire était déjà prêt de défaillir. Certaines banques avaient prêté jusqu'à 25 fois leurs fonds propres. Il suffisait donc d'une défaillance de 4% des prêts pour détruire leur capital.

En période normale, ces prêts sont contre garantis mais, en période de crise, aucune garantie n'a plus de valeur car il n'y a plus de marché. Il n'y a plus de liquidités. Ce

qui est fait aujourd'hui en Europe, c'est injecter des fonds pour soutenir les ménages mais surtout, les entreprises. Ainsi, les défaillances sont évitées, le système bancaire est sauvé. L'effet-domino n'a pas lieu. Cette crise marque la fin d'une ère, et aussi le moment historique

qui nous donne l'opportunité de réaffirmer nos valeurs et réorganiser notre société pour que son ultime finalité soit l'épanouissement de l'humanité. □

* Mohamed Aït Marti, industriel et négociant



Ne craignons pas l'inflation

UNE situation exceptionnelle – assimilable à une guerre – appelle une réaction exceptionnelle où les critères de gestion du risque antérieur doivent passer au second plan.

Pour qu'il y ait inflation, il faut un déséquilibre de la célèbre équation keynésienne $M \times V = P \times Q$ où M: est la masse monétaire que nous allons faire croître; Où V: est la vitesse de circulation qui s'effondre avec la crise; Où Q: représente la production qui sera soutenue par les aides aux entreprises. P: qui symbolise les prix, ne pourra dans un premier temps que rester stable.

Et, si les prix marocains venaient à croître plus vite que l'inflation européenne (notre premier client), nous pourrions toujours recourir à des réajustements face à l'Euro.

Aujourd'hui, cette relance monétaire doit porter sur l'offre. Plus on produira nationalement, plus l'offre s'élargira avant que la demande induite ne vienne à s'exprimer. □

L'ECONOMISTE Bureau de Rabat

Mohamed Chaoui - Mohamed Ali Mrabi
Noureddine El Aïssi

Adresse: Angle rue Al Khalil, Bd Med V

Tél.: 05.37.26.28.46/47/48 - Fax: 05.37.26.28.45

E-mail: mchaoui@economiste.com

Le temps de lire et relire les meilleurs chercheurs du Maroc



Lundi 4 Mai 2020

Tous mobilisés contre
le coronavirus

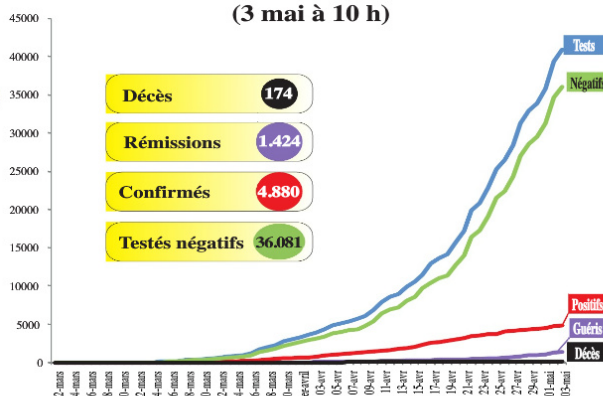
Contamination et décès dans le monde

Par ordre de contamination à la date du 3 mai avril

Pays	Cas confirmés	Décès déclarés
États-Unis	1 132 315	66 364
Espagne	216 582	25 100
Italie	209 328	28 710
Royaume-Uni	182 260	28 131
France	168 518	24 763
Allemagne	162 496	6 649
Turquie	124 375	3 336
Russie	124 054	1 222
Brésil	96 559	6 750
Iran	96 448	6 156
Chine	82 877	4 633
Canada	56 714	3 566
Belgique	49 517	7 765
Pays-Bas	40 236	4 987
Inde	37 776	1 223
Suisse	29 817	1 749
Équateur	26 336	1 063
Arabie Saoudite	25 459	176
Portugal	25 351	1 007
Mexique	22 088	2 061
Suède	22 082	2 669
Irlande	20 833	1 265
Pakistan	19 103	440
Israël	16 185	229
Qatar	14 872	12
Japon	14 571	481
Émirats arabes unis	13 599	119
Pologne	13 375	664
Roumanie	12 732	755
Ukraine	11 411	279
Indonésie	10 843	831
Corée du Sud	10 780	250
Danemark	9 407	475
Serbie	9 362	189
Philippines	8 928	603
Norvège	7 783	210
République Tchèque	7 755	245
Australie	6 783	93
Egypte	6 193	415
Afrique du Sud	5 951	116
Maroc	4 880	174
Koweït	4 619	33
Argentine	4 532	229
Algérie	4 295	459
Bahreïn	3 284	8
Hongrie	2 942	335
Grèce	2 620	143
Oman	2 483	12
Nigeria	2 388	85
Iraq	2 219	95
Ghana	2 169	18
Cameroun	2 077	64

Pays	Cas confirmés	Décès déclarés
Bulgarie	1 594	72
Guinée	1 586	7
Côte d'Ivoire	1 362	15
Sénégal	1 115	9
Tunisie	1 009	42
Niger	736	35
Liban	733	25
République Démocratique du Congo	674	33
Somalie	671	31
Burkina Faso	652	44
Uruguay	652	17
Soudan	592	41
Mali	544	26
Jordanie	460	9
Kenya	435	22
Taïwan	432	6
Paraguay	370	10
Gabon	335	5
Guinée Équatoriale	315	1
Guinée-Bissau	257	1
Congo	229	9
Madagascar	135	0
Ethiopie	133	3
Togo	123	9
Tchad	73	5
République centrafricaine	72	0
Libye	63	3
Syrie	44	3
Zimbabwe	40	4
Angola	35	2
Yemen	10	2
Mauritanie	8	1

Evolution du Covid-19 au Maroc
(3 mai à 10 h)



Lundi 4 Mai 2020

Tous mobilisés contre le coronavirus

DE BONNES SOURCES

• Budget: Projet de loi rectificative à l'étude

C'est officiel. Un projet de loi de finances rectificative est à l'étude, annonce le Comité de veille économique à l'issue de sa dernière réunion. Toutes les problématiques identifiées lors des derniers comités seront prises en charge dans le futur projet dont l'élaboration dépend du scénario macro-économique à retenir. Au-delà, l'objectif est d'appuyer un plan de relance intégré et cohérent de l'économie nationale. *A.G.*

• Ramadan: Les annonceurs aux abonnés absents !

Les investissements publicitaires durant les 7 premiers jours du mois de ramadan s'élevaient, en brut, à moins de 166,5 millions de DH, soit -36% par rapport à l'année précédente, selon une étude présentée par Imperium, spécialiste du traitement de l'information. Aucun média n'échappe à cette tendance. En effet la radio est le média le plus touché avec -50% comparé à la même période en 2019, le digital enregistre une baisse de 45%, la télévision chute de 35%, la presse est à -33% et l'affichage, qui est le média le moins touché, connaît une baisse de 25%. Le cinéma quant à lui est toujours en arrêt d'activité en raison du confinement. *A.Bo*

• Gaz butane: Les stocks suffisants jusqu'au 1er juin

Les importations programmées et confirmées du gaz butane sont suffisantes pour couvrir les besoins du marché national et préserver un stock de réserve permanent jusqu'au 1er juin, selon le ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement. Ces niveaux dépassent les besoins de consommation de ce produit de première nécessité au niveau national qui atteignent environ 7.000 tonnes/jour. *A.E.*

• Un 1er mai sur les réseaux sociaux

La pandémie du coronavirus a jeté de l'ombre sur les festivités des travailleurs à l'occasion de leur Journée internationale (1er mai). Confinement oblige, plusieurs dirigeants de centrales syndicales ont diffusé leur discours transmis en "live" sur

les réseaux sociaux, en raison de l'interdiction des rassemblements publics en vertu de l'état d'urgence sanitaire. Les dirigeants des syndicats les plus représentatifs sont intervenus pour transmettre leurs messages à distance, à travers les sites web et les pages officielles de leurs instances, ainsi qu'à travers une panoplie d'activités et de programmes électroniques, pour célébrer une fête sans rassemblements. *A.E.*

• Plus de concours pour les ENSA, ENSAM et ENCG?

C'est le projet que prépare le ministère de l'Enseignement supérieur. Il n'y aurait plus de concours pour les écoles d'ingénieurs recrutant à partir du bac, comme les ENSA et les ENSAM, ainsi que pour les ENCG. La sélection s'opérerait sur la base des notes du bac, national et régional, à travers une plateforme électronique. A la rentrée 2019-2020, le ministère avait commencé par les EST-FST, dont les recrutements des étudiants se sont effectués en ligne, afin de tester le concept. La mesure pourrait être appliquée cette année 2020-2021. L'accès pour les facultés de médecine, pharmacie et dentaire devait être revu en dernier. Mais avec la crise du Covid-19, le ministère pourrait bien les intégrer dès cette année aussi. Il n'y aurait donc plus de concours pour tous ces établissements. Le ministère devrait se prononcer dans les prochains jours. *A.Na*

• Tourisme: La filière au point mort

Destination touristique très prisée, le Maroc prévoit une chute de 40% du nombre de touristes, et des milliards d'euros de pertes en conséquence.

On dénombre aujourd'hui 3.500 entreprises d'hébergement touristique, 1.450 agences de voyages, 1.500 sociétés de transport, 500 entreprises de restauration et 1.500 sociétés de location de voitures directement touchées, avec un impact majeur sur l'emploi. *A.R.*

• RAM: L'ouverture des frontières, pas avant septembre?

Avec une soixantaine d'appareils cloués au col, Royal Air Maroc ne

devrait pas retrouver un niveau d'activité normal avant 24 mois au moins. Les négociations en cours avec l'Etat marocain n'ont pour l'heure pas abouti au plan de sauvetage attendu. Des mesures vigoureuses ont été certes prises, notamment à travers le report ou la suppression des charges sociales, les dégrèvements d'impôts, le report des échéances bancaires... Mais pour l'heure, la visibilité est quasi nulle quant à la réouverture des frontières, sans doute impossible avant septembre 2020. *A.R.*

• 13,3 millions de DH pour la Culture

C'est sur les réseaux sociaux que le nouveau ministre de la Culture de la jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous, a annoncé le «déblocage immédiat» de 13,3 millions de DH en faveur des acteurs de la culture. Cette aide, mobilisée à travers le Fonds national de l'action culturelle (FNAC), est destinée à l'ensemble du secteur culturel, durement frappé par l'arrêt brutal de l'activité depuis les mesures de restrictions liées à la pandémie. Il s'agit surtout de la liquidation des arriérés de soutien notamment destiné au secteur du livre, des arts visuels, du théâtre ainsi que la musique et les arts chorégraphiques. «D'autres soutiens sont à l'étude pour 2020», promet déjà Othman El Ferdaous. *A.Bo*

• Respirateurs: Un brevet pour Cosumar et la fondation FRDISI

La Fondation de R&D et d'innovation en sciences et ingénierie (FRDISI) vient de développer un respirateur artificiel baptisé «Dispositif intelligent de respiration artificielle à modes multiples». Le prototype a été financé par Cosumar. Les deux partenaires ont déposé une demande de brevet la semaine dernière à l'OMPIC. *A.Na*

• Casablanca: La commune relifte son site

La commune de Casablanca vient de dévoiler la nouvelle version de son portail www.casablancacity.ma. Il s'agit d'une version «améliorée» du même site lancé en 2015 et dont le contenu était loin

d'être dynamique. Le portail, qui se décline en langues arabe et française, comprend des plateformes dédiées aux services de proximité et e-services. Il permet une interaction directe via une panoplie d'e-services, tels que la gestion des réclamations (CIRM), le bureau d'ordre digital, CasaMaps, le compte citoyen, ainsi que l'espace réservé aux démarches administratives en ligne. Les informations mises en ligne se rapportent aux divers domaines d'activité de la commune, notamment le transport, la propreté, l'eau, l'électricité, la santé, l'urbanisme, la culture... *A.E.*

• Adieu Idir

Le chanteur Idir, l'un des principaux ambassadeurs de la chanson amazigh à travers le monde, est mort, samedi 2 mai, à l'âge de 70 ans. L'annonce a été faite par sa famille sur les réseaux sociaux. Hospitalisé vendredi à Paris, il a succombé à une maladie pulmonaire. Son plus célèbre titre «A Vava Inouva» (1976), diffusé dans 77 pays et traduit en quinze langues, lui a permis de parcourir le monde entier et de remplir les salles, partout où qu'il passe. Sa popularité dépassait ainsi largement l'Algérie son pays d'origine et la France son pays d'accueil. De lui, le sociologue Pierre Bourdieu disait : «Ce n'est pas un chanteur comme les autres. C'est un membre de chaque famille.» *A.Bo*

Météo	Lundi	Mardi
Casablanca	23 17	22 14
Rabat	22 17	21 12
Fès	34 20	30 16
Marrakech	31 20	31 16
Tanger	26 16	23 15
Agadir	27 19	25 18
Oujda	26 17	25 17
Essaouira	21 16	21 16

Prévisions recueillies le 4 mai